

Nouvelles

TRIMESTrielles



Le magazine de l'Association des Anciens de l'OMS (AOMS)

Soutenir les anciens, les informer et les aider à garder le contact



« L'année 2025 a été marquée par des succès importants pour l'OMS, ainsi que par des difficultés considérables »

C'est ainsi que commence le message du Dr Tedros, Directeur général de l'OMS, aux membres de l'AOMS, publié dans son intégralité aux pages 4 et 5

EDITORIAL

Adieu à l'imprimé...

... et bienvenue à la première édition exclusivement numérique des *Nouvelles trimestrielles*.

Depuis plusieurs mois, nous encourageons nos lecteurs à renoncer aux exemplaires imprimés des *Nouvelles trimestrielles* et à le lire en ligne, afin d'économiser les maigres ressources financières de l'OMS.

Cependant, lors de l'Assemblée générale de l'AOMS qui s'est tenue le 6 octobre, j'ai eu la triste tâche d'annoncer qu'en raison de la crise financière, l'OMS avait été contrainte d'informer tout le personnel de l'imprimerie interne que leurs postes allaient être supprimés. Ils ont reçu cette information la semaine précédant l'AG et, par conséquent, l'imprimerie fermera définitivement ses portes dès que possible, au plus tard en juin 2026. L'AOMS n'a donc d'autre choix que de passer à la publication numérique pour tous les membres possédant une adresse électronique. Dorénavant, seules quelques copies en noir et blanc seront imprimées, avec un contenu réduit aux informations essentielles, pour nos membres qui n'ont pas accès à l'internet. (Voir le *Rapport de l'Assemblée générale*, colonne de gauche, page 28).

Malgré toutes nos tentatives pour économiser une somme importante pour l'OMS en cette période difficile, mettre en œuvre cette décision n'a pas été facile ni agréable, et finalement, elle nous a échappé.

J'ai passé plus de 30 ans à acheter de nombreux produits imprimés pour l'OMS ; depuis, leur quantité a diminué pour atteindre une fraction de ce qui était produit quand tout allait bien. Ces produits vont des minuscules étiquettes autocollantes pour le PEV, « *STOP ! Avez-vous besoin de l'ouvrir ?* » à apposer sur les réfrigérateurs contenant des vaccins, aux 1 476 pages de la publication « *La variole et son éradication* ». Ces extrêmes coexistent avec d'autres publications produites en grandes quantités. Pendant cette période, le service d'impression (PRT) a produit plus de 15 millions d'exemplaires du célèbre *Certificat international de vaccination jaune*, l'un des best-sellers les plus rentables de l'OMS. À cela s'ajoutent quelques 20 millions d'exemplaires du magazine *Santé du Monde* en plusieurs langues, qui diffusent le message de santé publique de l'OMS auprès des populations des États membres.

L'imprimerie est un art noble qui remonte à plusieurs siècles et qui a vu le jour en Chine sous la forme de gravures sur bois. Arrivée finalement en Europe médiévale, il est généralement admis que Johannes Gutenberg, originaire de Mayence, a mis au point la technologie d'impression à caractères métalliques mobiles, ainsi que la presse à imprimer, vers 1439, et qu'en un peu plus d'une décennie, l'ère de l'imprimerie européenne a commencé.

Nous assistons au déclin de l'imprimerie à l'échelle mondiale, mais l'attrait des mots imprimés reste fort. Beaucoup d'entre vous déploreront la disparition de l'édition imprimée des *Nouvelles trimestrielles*, et je partage votre regret.

Keith Wynn

SOMMAIRE

Editorial: Adieu à l'imprimé...	2
Message de Nouvel An du Dr Tedros	4
Nouvelles de l'Association	6
Nouveaux membres	7
Actualités de la Caisse des Pensions	8
Assurance maladie du personnel (SHI)	11
FAAFI : Soins de longue durée	14
Nouvelles de l'OMS	17
AAFI : discours de la FAAFI	22
In Memoriam	24
Rapport de l'AG de l'AOMS	25
Rapport Financier de l'AOMS	40
Publications	42
Croisière AOMS 2025	44
Cafés/Déjeuners/Activités en 2026	48
Le ciel de janvier à juin	49
Exposition d'art à Rome	50
Nouvelles des AOMS mondiales	53
Exposition d'art à Évian	57
Jeux inter-agences des Nations Unies	58
Activités sociales de l'AOMS	60

SALUTATIONS DE L'AOMS

***L'AOMS souhaite
une très bonne
année 2026 et une
très bonne santé
à tous ses lecteurs***

COMITÉ DE RÉDACTION

Keith Wynn, *Rédacteur en chef, mise en page.* Sue Block Tyrrell, Catherine d'Arcangues, Barbara Fontaine, Lindsay Martinez, JP Menu, Dev Ray, Rosemary Villars.

La traduction de tous les articles est prise en charge par le Comité de rédaction ainsi que par Michèle Evans, Edmond Mobio, Giory Niezen, Anne Yamada, et Michel Zafran.

Les opinions exprimées dans ce journal n'engagent que leurs auteurs et ne sont pas nécessairement celles de la rédaction.

Envoyez vos contributions à : Keith Wynn wynn@bluewin.ch

REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements aux Services de l'impression, de la distribution, et du courrier.

CONTACTS IMPORTANTS

AOMS : Bureau L 71, OMS, CH-1211 Genève, Suisse. Tél. : +41 (0) 22 791 3192
Courriel : aoms@who.int ou afsm_aoms@who.int. Permanences au bureau AOMS le mercredi de 13h30 à 16h00. Autrement : laisser un message sur le répondeur. Site web : <https://www.who.int/fr/about/former-staff>. **Informations sur la retraite** : consultez <https://www.who.int/fr/about/former-staff/resources>, et pour **Formalités en cas de décès d'un ancien de l'OMS** cliquez sur la 6^{ème} rubrique.

Assurance-maladie (SHI) : Tél. : +41(0) 22 791 18 18; en cas d'absence, prière de laisser un message; Ou envoyez un courriel à shihq@who.int. Le Helpdesk HQ SHI dans le bureau L 3 est ouvert, sur rendez-vous uniquement, les mardis, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Pensions (CCPPNU) : Le contact par courriel n'est plus possible. A sa place, veuillez écrire via « **contactez-nous** » sur le site web <https://www.unjspf.org/fr/contact-us/>.
Visites, Bureau de **Genève** : Palais des Nations, Centre d'assistance à la clientèle, Bâtiment H, 1^{er} étage, les matins de mardi et jeudi de 10h00 à 13h00. . Bureau de **New York** : 4^{ème} étage, 1 Dag Hammarskjöld Plaza (DHP), coin de la 48^{ème} Rue et la 2^{ème} Avenue, New York, les après-midis de mardi et jeudi, de 12h00 à 16h00. **Envoi de documents par poste à NY** : United Nations Joint Staff Pension Fund, c/o United Nations, P.O. Box 5036, New York, NY 10163-5036, USA. **Envoi à NY par service de livraison (DHL, etc.) ou en recommandé** : United Nations Joint Staff Pension Fund, 37th floor, 1 DHP 885, Second Avenue, New York, NY 10017, USA. **Envoi de documents à Genève** : UNJSPF, c/o Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse. **Téléphone** : à Genève : +41 (0) 22 928 88 00; à **New York** : +1 212 963 6931. **Voir la liste des numéros gratuits et locaux** à <https://www.unjspf.org/fr/contact-us/>. Dans le cas de **non réception de la pension mensuelle ou du décès d'un bénéficiaire**, voir le site: <https://www.unjspf.org/fr/contact-us/> pour instructions.

Ayez votre numéro d'identification unique (NIU) à portée de main.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA NOUVELLE ANNÉE 2026

Message du Dr Tedros, Directeur général de l'OMS, aux membres de l'Association

2025 a été une année marquée par des succès importants pour l'OMS, ainsi que par des difficultés considérables.

Commençons par les succès. Lors de la 78^{ème} Assemblée mondiale de la santé en mai, les États membres ont adopté l'Accord de l'OMS sur les pandémies, un instrument historique du droit international qui rendra notre monde plus sûr, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19. Les États membres négocient actuellement le système d'accès aux agents pathogènes et de partage des avantages (*Annexe PABS*), qui garantira un accès équitable aux vaccins, aux traitements, aux diagnostics et aux autres produits médicaux lors de futures pandémies. Nous espérons que ces négociations seront terminées à temps pour l'Assemblée mondiale de la santé de l'année prochaine, afin que l'accord sur les pandémies puisse être finalisé et ouvert à la ratification, avant d'entrer finalement en vigueur dans le droit international.

Lors de l'Assemblée mondiale de la santé de cette année, les États membres ont également approuvé la deuxième des cinq augmentations prévues des contributions obligatoires, à la suite de leur décision historique prise en 2022 d'augmenter progressivement ces contributions jusqu'à 50 % du budget de base de l'OMS. Ils ont approuvé la première augmentation en 2023, la deuxième cette année, et trois autres augmentations sont prévues pour 2027, 2029 et 2031. Si elle est menée à bien, cette mesure constituera une solution stratégique à long terme qui rendra l'OMS plus stable, plus indépendante et moins dépendante des contributions volontaires, affectées à des objectifs spécifiques, provenant d'une poignée de donateurs.

Ce qui nous amène aux défis. L'annonce par les États-Unis d'Amérique, en janvier de cette année, de leur intention de se retirer de l'OMS, ainsi que les réductions de financement d'autres pays, ne nous ont laissé d'autre choix que de réduire les effectifs.

Tout au long de ce processus, notre objectif a été de préserver les fonctions essentielles de l'Organisation et d'aligner nos ressources financières et humaines sur ces fonctions, tout en réduisant au maximum les départs. Si nous n'avions pas adopté cette approche, nous estimons que nous aurions dû nous séparer d'un nombre beaucoup plus important de collègues.

Le processus douloureux consistant à dire au revoir à de nombreux collègues dévoués et talentueux est maintenant presque terminé. Je suis pleinement conscient de l'impact que cela a sur leur vie, leur famille et leur carrière. L'OMS s'efforce de les soutenir tous du mieux qu'elle peut.

Tout au long de ce processus, nous avons appliqué les principes de transparence, d'équité et d'humanité, et nous avons constamment consulté le personnel, qui a lui-même proposé des idées pour réduire au minimum les licenciements, notamment par le biais de départs volontaires à la retraite.

Bien sûr, aucun processus n'est parfait et les préoccupations soulevées par le personnel sont prises en compte, mais dans l'ensemble, je suis convaincu que le processus suivi permettra à l'OMS d'être non seulement plus légère, mais aussi plus efficace, plus concentrée sur son mandat et plus indépendante.

Je sais que votre association est pleinement consciente de la situation. J'ai reçu de votre part une série de propositions sur les moyens de soutenir notre Organisation. Votre aide à nos collègues dont les postes ont été supprimés et vos initiatives visant à collecter des fonds pour la Fondation de l'OMS sont très appréciées.

Depuis le début de mon mandat de Directeur général en 2017, j'ai déclaré que nous devrions prendre des dispositions pour travailler ensemble, nous entraider et rester une famille. Je suis persuadé que vous conviendrez que des progrès considérables ont été réalisés au cours de ces huit années. Votre association est désormais beaucoup mieux reconnue par la direction de l'OMS, et des liens ont été établis avec plusieurs programmes de l'OMS, notamment celui sur le vieillissement en bonne santé.

Je tiens à vous remercier une fois de plus pour votre engagement ininterrompu envers l'OMS et pour nous avoir fait profiter de votre expertise et de votre expérience. Comme je le dis toujours, « **OMS un jour, OMS toujours** ».

Je vous souhaite à tous une année 2026 heureuse, saine et couronnée de succès.



Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS

L'AOMS

Nouvelles de l'Association

Notre Assemblée générale a été l'événement majeur du trimestre écoulé. Comme à l'habitude, elle a surtout traité des questions d'Assurance-maladie et de pensions. Nous avons eu d'excellents retours d'information des participants qui ont apprécié la qualité des réponses données à leurs interrogations.

Malheureusement, nous avons eu confirmation de la situation dramatique du personnel. Six cent postes vont être abolis au Siège. Notre Association fera tout son possible pour apporter son soutien à l'Organisation. *Vouserez en pages 25–39 le compte-rendu détaillé de l'Assemblée.*

Vous savez que depuis plusieurs années, nous aidons la Caisse des pensions à retrouver les retraités qui n'ont pas renvoyé leurs certificats d'ayant droit dans les délais et dont les pensions vont de ce fait être suspendues. Nous sommes heureux d'apprendre que l'efficacité de notre aide est reconnue par la Caisse. Cette année, le rapport du Comité des pensions (*voir l'article sur les pensions en page 8*) note que les recherches effectuées par les associations de retraités ont permis de réduire de 71 % les suspensions potentielles de pension, passant de 2 789 à 802 cas. Un bon exemple de l'aide que nous fournissons à nos membres.

La nouvelle *plateforme numérique de l'AOMS** en avant-première

Bilingue, la nouvelle *plateforme numérique de l'AOMS* est en cours de finalisation et son lancement est prévu pour le deuxième trimestre 2026. Son développement a pris plus de temps que prévu en raison des défis auxquels l'OMS est confrontée.

Elle sera uniquement accessible aux membres de l'AOMS et ne nécessitera qu'une adresse électronique pour se connecter. Nos membres pourront consulter le numéro en cours des *Nouvelles trimestrielles*, accéder aux anciens numéros, parcourir le répertoire bilingue des membres et bénéficier d'autres informations. Un mode d'emploi en ligne sera disponible pour vous aider à naviguer facilement sur la plateforme.

Vous aurez certainement des questions à nous poser mais nous vous demandons de patienter. De plus amples détails seront communiqués avant le lancement officiel.

Le comité exécutif de l'AOMS tient à exprimer sa gratitude au Directeur général et à l'administration, en particulier au service informatique, pour leur soutien et leur engagement inestimables dans la mise en place de cette *plateforme numérique de l'AOMS*.

* Ce projet AOMS touche à sa fin et, jusqu'à présent, nous avons utilisé « *SharePoint* » comme titre provisoire. Nous présentons désormais le titre officiel de notre *plateforme numérique de l'AOMS* afin d'éviter toute confusion avec les nombreux autres projets de l'OMS fonctionnant sur le logiciel SharePoint.

Comme les années précédentes, le Service Santé et bien-être du personnel a bien voulu réserver 3 jours à la vaccination des retraités et de leurs dépendants affiliés à l'Assurance-maladie de l'OMS.

Les repas périodiques organisés pour nos membres habitant dans la région de Genève continuent à avoir un bon succès et nous en remercions les organisateurs.

Des membres du Comité sont actuellement en maladie de longue durée, ce qui affecte nos possibilités d'assurer la charge de travail habituelle du Comité. Nous essayons quand même de répondre à vos attentes. Des volontaires seront toujours les bienvenu(e)s.

Le Comité exécutif de l'AOMS et le Comité de rédaction des Nouvelles trimestrielles

NOUVEAUX MEMBRES

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre famille AOMS les membres suivants

Membres à vie

Venkatraman Chandra-Mouli
Stanislav Kniazkov
Jacqueline Lashley
Armell Mafotsing Tchomtong-Mahnig
Silvio Mariotti
Ann-Beth Moller
Jude Padayachy
Vaidyanathan Ramakrishnan
Adriana Velazquez Berumen

Conversions à membres à vie

Membres annuels

Sandra Kotur Corliss
Laurent Pattou

ACTUALITÉS DE LA CAISSE DES PENSIONS

Points saillants de la réunion du Comité mixte des pensions de 2025

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale en 1949 pour assurer la retraite, l'assurance décès, l'invalidité et les prestations connexes au personnel des Nations Unies et des organisations internationales membres, est un régime de retraite à prestations définies par employeurs multiples. Géré par le Comité mixte des pensions du personnel des Nations Unies, la Caisse a tenu sa 81^{ème} session du 21 au 25 juillet 2025, et a présenté son rapport sur les activités de 2024. Présidé par le représentant de l'OMS auprès des organes directeurs, le Comité a examiné un large éventail de sujets relatifs à la supervision et à la gestion administrative, financière et d'investissement optimale de la Caisse. Vous trouverez ci-dessous les principaux points abordés.

Administration et opérations

Chiffres clés (comparaison avec fin 2023)

25 organisations membres (dont l'ONU)

150 704 participants (augmentation de 0,6 %)

89 308 bénéficiaires (augmentation de 3,8 %)

- **60 961 retraités (augmentation de 3,7 %)**
- **14 422 conjoints survivants (augmentation de 2,2 %)**
- **10 799 enfants (augmentation de 6,4 %)**
- **3 092 personnes handicapées (augmentation de 4,7 %)**
- **34 personnes à charge secondaires (augmentation de 6 %)**

Cotisations : 3,67 milliards de dollars US

Paiements de pensions : 3,78 milliards de dollars US (les prestations ont dépassé les cotisations de 173,4 millions de dollars US)

- **Versées en 18 devises**
- **Dans 190 pays**

(au 31 décembre 2024)

L'administratrice des pensions a présenté au Comité un rapport sur divers aspects de la gestion de la Caisse en 2024. Un nombre record de 17 000 départs et recalculs ont été traités. Ce volume de départs supérieur à la moyenne devrait se maintenir à court terme. Au cours des cinq dernières années, le nombre de participants a augmenté à un taux annuel moyen de 2,8 %, tandis que le nombre de bénéficiaires a progressé à un taux annuel moyen de 2,2 %. En 2024, la croissance du groupe de participants (nouveaux adhérents au Fonds) a ralenti à 0,6 %, tandis que celle du groupe de bénéficiaires a augmenté de 3,8 %. Cette évolution démographique devrait se poursuivre.

L'administration des pensions continue de faire face à une charge de travail croissante et de plus en plus complexe, dans le cadre de ses efforts pour servir une clientèle élargie, vieillissante et géographiquement diversifiée, tout en gérant les défis géopolitiques et, parallèlement, en optimisant ses processus et en améliorant sa communication afin de minimiser les délais de prise en charge de sa clientèle. En 2024, 155 377 demandes de renseignements ont été soumises par divers moyens de communication, tels que courriel, téléphone, formulaire de contact en ligne, courrier postal et visites en personne.

La mission principale de l'administration des pensions est le versement de nos pensions. Cela implique également de vérifier que les bénéficiaires y ont toujours droit. À cette fin, plus de 40 000 certificats numériques de droit (CND) ont été soumis à la mi-2025, représentant plus de 55 % des bénéficiaires éligibles. Le processus de vérification des signatures

sur les certificats de droit à prestations papier a été renforcé : chaque signature est désormais authentifiée afin de réduire les risques de fraude. Pour de réduire davantage le risque de trop-perçus, des mesures complémentaires sont à l'étude, telles que l'augmentation de la fréquence des vérifications de l'état civil dans certains cas, l'élargissement de l'utilisation des données dans les pays disposant d'état civil fiable et le renforcement des efforts de sensibilisation auprès des familles pour garantir une notification rapide des décès. Malgré cela, des trop-perçus surviennent et, en 2024, ils ont représenté 461 665 USD de créances irrécouvrables, soit 0,01 % des 3,8 milliards USD de prestations versées.

Parmi les autres résultats et activités notables de l'année, on peut citer le rétablissement de la double filière en Équateur et à Grenade, et son introduction pour la première fois à Aruba, au Cambodge, aux Maldives, à Oman et aux Émirats arabes unis, à compter du 1er avril 2025. L'étroite collaboration avec les associations de retraités a permis de réduire de 71 % le nombre de suspensions potentielles de pensions, passant de 2 789 à 802 cas. La Caisse a organisé 30 réunions publiques en anglais et en français, réunissant plus de 27 000 participants en présentiel et 48 000 vues en ligne, et répondant à plus de 3 500 questions en direct.

Investissements

Points marquants

95,4 milliards USD : Actifs nets (en hausse de 8,1 % par rapport aux 88,2 milliards USD fin 2023)

7,5 milliards USD : Gain sur investissements
Composition du portefeuille, hors trésorerie et équivalents de trésorerie :

- **44,43 % en actions**
- **37,77 % en titres à revenu fixe**
- **7,79 % en actifs physiques**
- **8,53 % en investissements alternatifs**

(au 31 décembre 2024)

Le mandat du Bureau de gestion des investissements (BGI) de la Caisse est d'assurer la viabilité financière à long terme afin que le versement des pensions soit assuré de manière continue pour les années à venir. Les investissements sont réalisés sous la direction du Comité de gestion des investissements, composé de professionnels hautement qualifiés, dans le cadre de la politique de la Caisse, intégralement actualisée en détail après la réalisation de l'étude quadriennale de gestion actif-passif et à la lumière des études actuarielles périodiques. Les recommandations d'investissement sont prudentes et empreintes d'aversion au risque.

Le Représentant du Secrétaire général (RSG) pour l'investissement des actifs de la Caisse, M. Pedro Guazo, a démissionné avec effet au 15 juillet 2025. M. Toru Shindo, directeur des investissements, a été nommé RSG par intérim du 16 juillet au 15 août, M. Shinto a souligné les 21 années de service de M. Guazo au sein du Bureau de la gestion des investissements (OIM) et sa nomination au poste de directeur des investissements en 2021. Il a exposé les différences de responsabilités entre le secrétaire général et le directeur des investissements (CIO), en insistant sur le fait que le secrétaire général était responsable des décisions politiques tandis que le CIO mettait en œuvre les politiques, surveillait les portefeuilles et prenait des décisions tactiques sur le marché en fonction des mouvements du marché. M. Robert van der Zee, actuellement directeur financier du Programme alimentaire mondial, assurera l'intérim du 16 août au 15 février 2026.

Les décisions d'investissement continuent de privilégier le dollar américain compte tenu de sa position dominante et de sa liquidité. La Caisse investit dans des secteurs diversifiés, notamment les produits financiers, les technologies de l'information, les services de communication, la consommation discrétionnaire, les biens de consommation de base, l'énergie, la santé, l'industrie, les matériaux, les services publics et l'immobilier. Ces investissements sont répartis dans 73 pays et régions : 71,3 % sont gérés en interne, 16,4 % sont investis sur les marchés privés et seulement 12,3 % sont gérés par des gestionnaires externes. La plus forte concentration d'investissements (72,90 %) se trouve aux États-Unis, suivie de la Chine (2,96 %), du Japon (8,82 %) et du

Royaume-Uni (2,80 %). Sur le plan régional, la majorité des investissements sont concentrés en Amérique du Nord (74,46 %), suivie de l'Asie-Pacifique (12,56 %) et de l'Europe (10,48 %).

Fin 2024, la capitalisation boursière de la Caisse s'élevait à 95,43 milliards de dollars, contre 88,25 milliards de dollars fin 2023, soit une performance nominale annuelle de 8,52 %. Le taux de rendement réel annualisé sur 15 ans (ajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation américain) était de 4,09 %, supérieur à l'objectif à long terme de 3,5 %. La Caisse a atteint, voire dépassé, son objectif de taux de rendement réel à long terme de 3,5 % sur les 15, 20, 30 et 50 dernières années.

La gestion du portefeuille d'une Caisse de pension implique non seulement la gestion active des actifs, mais aussi celle des risques qui les influencent, tels que l'évolution de la géopolitique, la volatilité des devises et des taux d'intérêt, le risque de crédit des États, les cyberattaques, les conflits en cours dans différentes régions du monde, l'inflation et l'intelligence artificielle. La gestion des risques est donc une composante essentielle du travail de l'OIM, qui dispose d'une équipe spécialisée dédiée à cette tâche. De plus, cela fait partie du suivi de l'administration des régimes de retraite, notamment en ce qui concerne les évolutions démographiques, les risques opérationnels internes (y compris ceux qui affectent les organismes membres) et la prestation de services aux clients situés dans plus de 190 pays. Tous les risques importants identifiés sont consignés dans

des registres de risques officiels, qui font l'objet d'un examen régulier par la direction et les auditeurs internes et externes.

En juin 2025, l'actif de la Caisse avait dépassé les 100 milliards de dollars américains, marquant une étape historique pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Au moment de la rédaction du présent document, sa valeur s'élevait à 105,8 milliards de dollars américains. Cette croissance continue, malgré les difficultés mondiales, est attribuable à la rigueur de la mise en œuvre, aux stratégies prospectives et à l'élaboration de politiques strictes du Bureau de gestion de l'information (OIM).

Questions actuarielles

La Caisse réalise des évaluations actuarielles tous les deux ans. Pour la prochaine, en utilisant les données au 31 décembre 2025, l'actuaire consultant a suggéré plusieurs modifications des hypothèses, notamment la modification de certains taux de retrait, de retraite anticipée et de retraite normale, ainsi que la réduction de l'espérance de vie de 5 ans. Les autres hypothèses retenues sont un rendement annuel des investissements de 6,0 %, un taux d'inflation annuel à long terme aux États-Unis de 2,6 % et un taux de rendement des investissements de 3,4 %. Le président du Comité des actuaires a indiqué que certains domaines feront l'objet d'un suivi attentif, en particulier les perspectives des marchés financiers, l'inflation, l'utilisation de la double filière et l'évolution de l'arrivée de nouveaux participants.

Un effort concerté et collaboratif considérable est déployé pour gérer la Caisse, tant sur le plan administratif que sur celui des investissements. Il est véritablement bien géré et bien positionné pour surmonter les crises financières, démographiques ou géopolitiques ponctuelles, avec pour objectif à long terme de garantir aux retraités une pension mensuelle pour les années à venir.

Barbara Fontaine

ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL (SHI)

Réunion du Comité mondial de surveillance de l'assurance maladie du personnel

Le Comité mondial de surveillance (le Comité) de l'assurance maladie du personnel (SHI) s'est réuni à Genève pendant deux jours, les 12 et 13 novembre. Les deux membres (soussignés) élus par les anciens membres du personnel ont participé à la réunion. Le sous directeur général des opérations commerciales (Raul Thomas) a présidé la plupart des séances et, en son absence, le contrôleur par intérim (Sushil Rathi) a présidé certaines séances.

Les points suivants ont été examinés :

- Gestion des demandes de remboursement et service à la clientèle
- Plateforme numérique de l'Assurance
- Budget 2026–2027
- Investissements et passif
- Mise à jour sur la conformité du secrétariat
- Rapport d'audit interne et cas de fraude présumés
- Rapport du conseiller médical
- Rapport annuel du président du Comité permanent mondial de la SHI
- Mise à jour sur l'analyse comparative des règles de l'Assurance
- Étude sur les comportements dans les régions AFRO et EMRO
- Initiatives en matière d'accès aux soins de santé

Gestion des demandes d'indemnisation et service à la clientèle

Le Secrétariat a fait le point sur l'état d'avancement du traitement des demandes d'indemnisation et la dotation en personnel de l'équipe. Malgré une augmentation du nombre de demandes reçues, les remboursements et les paiements directs des frais médicaux ont été traités dans les délais impartis. Le délai entre la soumission des demandes et le paiement a été réduit par rapport à l'année précédente. Il existe toutefois des disparités entre les bureaux.

D'après les enquêtes menées par l'Assurance au cours des cinq dernières années, le taux de satisfaction moyen à l'égard des services du SHI était de 80 %.

Les six derniers mois ont été difficiles pour l'Assurance, qui a dû répondre aux questions des personnes quittant l'Organisation en raison de la réduction des effectifs.

Plateforme numérique de l'Assurance

Le Secrétariat a fait le point sur le projet informatique visant à remplacer le système d'assurance maladie actuel, qui arrive en fin de vie et n'est pas conforme aux normes de l'OMS et aux normes informatiques modernes, ce qui entraîne des inefficacités opérationnelles et des coûts de maintenance élevés. Cela offre l'occasion d'investir dans un système qui tirera parti de techniques avancées telles que l'intelligence artificielle (IA), la lecture optique de documents, ainsi que l'interopérabilité avec les prestataires et les réseaux de soins de santé et la gestion des cas. Une décision sur le choix du produit est attendue d'ici la fin de 2025. Le nouveau système devrait être opérationnel d'ici le début de 2028.

Les membres représentant les anciens employés au sein du Comité mondial de surveillance de l'assurance maladie et du Comité permanent mondial participeront au comité de sélection, puis au comité directeur chargé de superviser la conception et la mise en œuvre du projet.

Budget 2026–2027

Le contrôleur par intérim a présenté le projet de budget pour le prochain exercice biennal. Celui-ci comprend une proposition visant à créer un centre mondial de traitement des demandes de remboursement. L'objectif d'un tel centre serait d'optimiser les effectifs et d'améliorer la cohérence opérationnelle. Selon le lieu choisi, le centre devrait également permettre de réaliser des économies. S'il est finalement approuvé, le centre serait mis en place progressivement entre 2027 et 2028. Au cours des discussions, nous avons souligné l'importance de veiller à ce qu'il n'y ait aucune perturbation des services de l'Assurance. Un personnel minimum serait maintenu dans chaque site afin de fournir un service d'assistance aux participants.

Le point sur les investissements

Le trésorier a présenté un aperçu des investissements de l'Assurance. Sur une période de onze ans, les fonds ont augmenté de 330 %. Le ratio de financement actuel des engagements est passé de 30 % en 2014 à 94 % au cours de la même période.

Audit interne

Les auditeurs ont présenté un aperçu de leur travail sur les dossiers de l'Assurance. Le temps nécessaire aux enquêtes a été réduit. Le comité a examiné les recommandations d'audit visant à renforcer la prévention de la fraude. La politique de tolérance zéro en matière de fraude de l'Organisation a été confirmée.

Rapport du conseiller médical

La nouvelle conseillère médicale a présenté son rapport.

Le délai de réponse aux participants et aux parties prenantes a été réduit, ce qui a été accueilli favorablement. La soumission de certains cas au Comité permanent mondial de l'Assurance a été évitée grâce à un traitement proactif des cas. Si la plupart des cas soumis au Comité permanent mondial concernaient des aspects médicaux des demandes de remboursement, un grand nombre de cas particuliers examinés portaient sur des demandes soumises tardivement. Le Comité applique une politique stricte en matière de délai de soumission des demandes de remboursement. Le Comité permanent mondial bénéficie des conseils d'experts multidisciplinaires internes lorsqu'il traite des cas complexes. Les experts aident également l'Assurance à identifier les meilleures pratiques et les lacunes en matière de soins, ce qui permet de formuler des recommandations concrètes visant à améliorer la qualité des traitements prodigues aux patients. En recommandant des lieux appropriés dans le cas d'une évacuation médicale, par exemple, le conseiller médical a permis à l'Assurance de réaliser des économies importantes tout en aidant les participants à identifier le traitement approprié.

Rapport du président du Comité permanent mondial de SHI

Le président du Comité permanent a présenté son rapport. Le Comité permanent a examiné 43 cas jusqu'à présent en 2025. Le président a souligné l'impressionnante gamme d'expertises cliniques disponibles parmi les membres du Comité permanent. Cette année, un nombre important de nouveaux membres a inévitablement entraîné une courbe d'apprentissage. Grâce à des séances d'information, ils ont été très rapidement mis au courant. Le Comité permanent a créé un sous-comité chargé d'examiner l'utilisation hors AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) des médicaments, ce qui réduit considérablement le temps et la charge de travail des membres du Comité permanent.

Analyse comparative des statuts de l'Assurance

L'Assurance mène une étude comparative de ses statuts afin de déterminer les modifications à apporter aux prestations du régime pour garantir que le programme continue à offrir des prestations pertinentes, abordables et, si possible, les meilleures de leur catégorie à l'avenir. Les prestations de l'Assurance ont été comparées à celles d'un certain nombre d'autres organisations internationales. L'étude est menée par une société externe possédant une grande expérience dans ce domaine. D'après les études réalisées à ce jour, l'Assurance se classe en tête dans certaines catégories de prestations, mais moins bien dans d'autres. La prochaine étape de cet exercice consistera à évaluer le coût de différents scénarios afin d'évaluer l'impact des changements potentiels sur les prestations.

Étude comportementale

L'unité « *Behavioural Insights* » de l'OMS a été chargée de mener une étude pour l'Assurance afin de déterminer les raisons possibles pour lesquelles un nombre important de participants dans certaines régions, par rapport à d'autres, ne soumettent pas de demandes de remboursement à l'Assurance. L'idée était de mieux comprendre les obstacles comportementaux qui affectent la soumission des demandes de remboursement. Les données ont été collectées au moyen d'entretiens approfondis en ligne avec le personnel et les anciens employés des régions concernées. Les résultats ont mis en évidence diverses raisons : des obstacles liés aux caractéristiques et aux perceptions des individus, des obstacles liés aux processus, au système et à la structure des demandes de remboursement auprès de l'Assurance, des obstacles liés au contexte social et culturel, aux normes, aux valeurs et aux pratiques, et enfin ceux liés à une perception de non-alignement avec les valeurs organisationnelles. Certains ont une compréhension insuffisante du fonctionnement de l'Assurance. Pour d'autres, des circonstances personnelles (notamment des fonctions très prenantes, des déplacements, etc.) les empêchent de soumettre leurs demandes de remboursement en temps voulu.

Les conclusions seront analysées plus en détail par l'Assurance dans le but d'identifier les moyens d'éliminer les obstacles et d'encourager les participants à demander le remboursement des frais médicaux engagés.

Initiatives en matière d'accès aux soins de santé

Le Secrétariat a fourni des informations sur les initiatives et les accords conclus avec les prestataires de soins de santé au cours de l'année écoulée. Il s'agit notamment d'un projet visant à permettre l'accès sans paiement en espèces aux services ambulatoires dans les endroits où cela se justifie. 25 nouveaux accords ont été signés avec des prestataires de soins de santé. Ce travail est en cours. Les accords facilitent la vie des participants tout en permettant à l'Assurance de réaliser des économies.

Conclusion

Dans l'ensemble, cette réunion de deux jours a été très productive, avec la participation active des membres du comité, et toutes les recommandations issues de la réunion ont été adoptées par consensus.

Alejandro Henning et Ann Van Hulle

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX (FAAFI)

55^{ème} session du Conseil de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI)

Comme indiqué dans les *Nouvelles trimestrielles* n° 141, les lignes directrices suivantes relatives à la planification des soins de longue durée ont été communiquées à toutes les associations de la FAAFI (Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux) à l'issue de sa session du Conseil en juillet 2025. Ces lignes directrices visent à aider les membres à anticiper le recours éventuel à des soins de longue durée plus tard dans leur vie. Elles sont de nature générale et il a été conseillé à chaque association de les adapter à la situation de son pays.

Nous espérons qu'elles alimenteront la réflexion sur ce sujet important.

Ann Van Hulle

Planification des soins de longue durée :

Introduction

Le nombre de retraités dans les organisations internationales est en constante augmentation. De nombreux retraités vivent aujourd'hui jusqu'à 80 ou 90 ans. Au niveau mondial, la population âgée de 60 ans et plus devrait doubler d'ici 2050. Pour le personnel des Nations unies, les estimations actuarielles montrent que ceux qui prennent leur retraite à 65 ans peuvent espérer vivre environ 20 ans de plus (pour les femmes) ou 17 ans de plus (pour les hommes).

Grâce aux progrès de la médecine et à des modes de vie plus sains, de nombreux retraités restent en bonne santé plus longtemps. Toutefois, avec l'âge, le risque d'avoir besoin d'aide pour les tâches quotidiennes (activités de la vie quotidienne (AVQ)) est plus élevé. Les maladies chroniques, la mobilité réduite et le risque accru de chute peuvent amener les retraités à envisager des soins de longue durée.

Planifier de cette étape peut faciliter les décisions futures et améliorer la qualité de vie. Le présent document fournit des conseils aux associations de la FAAFI et à leurs membres, tout en reconnaissant que les systèmes de soins et les attentes culturelles varient d'un pays à l'autre. Certains pays peuvent offrir une meilleure assistance que d'autres. Dans certaines cultures, les personnes âgées sont généralement prises en charge par leurs enfants et petits-enfants et vivent souvent sous le même toit.

Dans d'autres cultures, on attend souvent des personnes âgées qu'elles soient plus indépendantes dans la recherche d'une solution. Les informations doivent être adaptées si nécessaire pour refléter les réalités locales.

Principaux domaines à prendre en considération

- Assurance maladie et assurance soins de longue durée (SLD)
- Aide de l'État ou de la sécurité sociale
- Options des SLD : soins à domicile, communautés de retraite avec disponibilité d'une assistance accrue et maisons de retraite avec soins
- Planification financière
- Mode de vie sain et soins préventifs
- Maintien de contacts avec la famille et la communauté
- Gestion des soins de longue durée et des questions financières

Que sont les soins de longue durée (SLD) ?

Les SLD comprennent des services destinés aux personnes souffrant de maladies chroniques, de handicaps ou d'un déclin cognitif qui affectent les AVQ telles que le bain, l'habillage et l'alimentation. Les soins peuvent être dispensés par des infirmières, des aides-soignants qualifiés, la famille ou d'autres personnes.

Les niveaux de soins sont souvent évalués comme suit :

- **Faible dépendance** : aide pour les courses, les repas ou le transport
- **Dépendance moyenne** : aide pour le bain, la prise de médicaments ou l'habillage
- **Grande dépendance** : soins 24 heures sur 24

Assurance maladie et couverture des SLD

La plupart des retraités de l'ONU reçoivent une pension de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations unies et peuvent bénéficier d'une assurance maladie après la cessation de service (ASHI), s'ils y ont droit. Les régimes d'ASHI couvrent généralement les soins médicaux, y compris les soins infirmiers de courte durée, mais ne couvrent généralement pas les soins non médicaux de longue durée.

Certains régimes d'assurance peuvent offrir une indemnité journalière pour les soins de longue durée si elle est certifiée par un médecin, mais les prestations sont limitées. Il est important d'examiner les détails de l'assurance maladie pour les soins de longue durée, car la couverture n'est pas standard.

Une assurance complémentaire peut être utile, mais peu d'organisations internationales proposent une assurance dépendance. Certaines agences des Nations unies offrent un soutien partiel, et l'ONUDI propose un plan de SLD distinct dont les primes sont payées par les participants. Selon un rapport du Corps commun d'inspection (CCI) datant de 2023, la couverture des soins de longue durée est l'un des domaines les moins efficaces des plans de santé de l'ONU. En réalité, les assurances maladie n'ont pas été conçues pour couvrir les soins non médicaux nécessaires à l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

En général, l'assurance dépendance privée a connu un succès mitigé à l'échelle mondiale. Les coûts sont souvent sous-estimés et l'allongement de l'espérance de vie a rendu de nombreux régimes inabordables. Il est généralement difficile ou très coûteux de s'affilier après l'âge de 70–75 ans.

Aide de l'état ou de la sécurité sociale

Les aides varient considérablement d'un pays à l'autre. Certains proposent des services de SLD ou une aide financière par le biais des systèmes nationaux de santé ou de sécurité sociale, souvent en fonction de la citoyenneté, de la résidence ou des cotisations.

Dans certains pays, il existe des établissements de soins pour personnes âgées gérés par l'État et certains peuvent fournir une aide financière pour le recrutement de l'aide à domicile nécessaire pour les SLD. Dans d'autres, les services sont limités ou en cours de développement. Il est important de comprendre les prestations spécifiques disponibles dans le pays de résidence.

Options de SLD : Soins à domicile, maison de retraite ou maison de soins infirmiers ?

(a) Soins à domicile

- Permet aux retraités de rester dans leur environnement familial
- Peut nécessiter des adaptations du logement (par exemple, monte-escaliers, salles de bains accessibles), ce qui peut être coûteux.
- Certaines assurances ou programmes nationaux peuvent prendre en charge les coûts d'adaptation.
- Les coûts varient, en particulier pour les soins 24 heures sur 24
- Peut être plus abordable s'il est possible d'offrir un logement à l'aidant.
- Les voisins et les amis peuvent être un réconfort et une aide.

(b) Communautés de retraités avec assistance renforcée

- Disponibles dans certains pays, elles permettent aux personnes de vivre de manière indépendante avec la possibilité d'une assistance renforcée, notamment pour les activités de la vie quotidienne et les soins de la mémoire (connue sous le nom de Continuing Care Retirement Communities aux États-Unis - CCRC).
- Les coûts varient considérablement d'un pays à l'autre. Certains exigent l'achat de l'unité et une redevance mensuelle, d'autres se contentent d'une redevance mensuelle.
- Dans la plupart de ces communautés, de nombreuses activités quotidiennes sont proposées, ainsi qu'une assistance médicale sur place.

(c) Maisons de retraite

- Les maisons de retraite offrent des soins professionnels 24 heures sur 24
- Comprendent des services médicaux et non médicaux

- Les résidents bénéficient d'activités structurées et d'un engagement social
- Les coûts varient considérablement ; l'assurance peut prendre en charge les soins médicaux, mais pas la chambre et la pension.
- Certains établissements proposent des thérapies telles que la physiothérapie, l'ergothérapie, etc.

Planification financière

Prévoir à l'avance les coûts des soins de longue durée permet d'éviter le stress plus tard. Pensez-y :

- Inclure l'assurance dépendance dans votre plan d'épargne retraite
- Consulter un conseiller en investissement
- Envisager des polices d'assurance-vie mixte (assurance avec épargne)
- Utiliser un bien immobilier comme garantie dans le cadre d'un prêt hypothécaire inversé
- Évaluer l'impact d'un versement de départ de la pension sur les revenus futurs
- Pour estimer le coût d'un placement en institution, quel qu'il soit, prendre en compte les coûts du couple dans son ensemble. Si l'un des partenaires a besoin de soins en institution, le coût de l'autre partenaire qui doit continuer à vivre et à entretenir la résidence permanente doit être pris en compte dans l'équation.

Les règles fiscales relatives aux pensions des Nations unies diffèrent d'un pays à l'autre, et les retraités doivent donc se renseigner sur la législation de leur pays. Les associations membres de la FAAFI peuvent être en mesure de fournir des informations sur la fiscalité locale.

Rester en bonne santé et retarder la dépendance

Un mode de vie sain peut retarder ou réduire le besoin de SLD. Il s'agit notamment

- de l'exercice physique régulier
- d'une alimentation équilibrée
- des examens médicaux et la prise en charge de l'état de santé
- de rester mentalement actif en lisant, en jouant, en suivant des cours ou en s'adonnant à d'autres passe-temps
- La prévention ou la gestion de maladies telles que le diabète, les maladies cardiaques et l'ostéoporose réduisent les besoins en soins de longue durée.

Rester en contact avec la famille et la communauté

Les liens familiaux et communautaires sont essentiels au bien-être. L'isolement social augmente le risque de dépression et de déclin cognitif. Plusieurs études ont montré les avantages qu'il y a à rester en contact avec les autres. Par exemple, une étude publiée dans « *The Lancet Healthy Longevity* » en 2021 a montré que les personnes âgées socialement actives présentaient des niveaux de détresse psychologique moins élevés.

Dans la mesure du possible :

- Parlez à la famille des projets de SLD dès le début
- Choisir des formules de SLD qui permettent à la famille de s'impliquer
- Tenez compte de la proximité des proches lorsque vous choisissez les options de soins
- Pour les personnes qui n'ont pas de famille proche, l'implication de la communauté devient encore plus importante.

Gestion des SLD et des affaires financières

Certains retraités peuvent gérer leurs affaires même s'ils bénéficient d'une SLD. D'autres peuvent avoir besoin d'aide. Il est judicieux de désigner une personne de confiance - membre de la famille, ami ou fiduciaire - pour superviser les finances et les dispositions prises en matière de soins.

Un contrôle régulier permet d'éviter les erreurs de gestion ou les abus, en particulier si les soignants ont accès aux fonds.

Conclusion

Il est difficile de prévoir les besoins futurs en matière de santé, mais le fait de planifier les soins de longue durée dès maintenant facilite les décisions difficiles à prendre plus tard. Un mode de vie sain peut retarder le besoin de soins, mais il est peu probable que l'assurance à elle seule couvre tous les coûts des SLD.

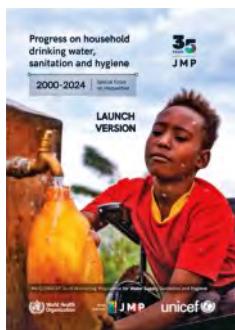
Mesures recommandées

Les associations de la FAAFI peuvent soutenir leurs membres en partageant des informations sur les services et les options locales en matière de SLD. En adaptant ces conseils aux contextes nationaux, les associations peuvent mieux aider les retraités à planifier un avenir sûr et soutenu.

NOUVELLES DE L'OMS

Faits marquants de l'actualité de l'OMS

- La 158^{ème} session du Conseil exécutif se tiendra du 2 au 7 février, précédée, du 28 au 30 janvier, de la 43^{ème} réunion du Comité du programme, du budget et de l'administration.
- En ce qui concerne l'élimination des maladies, le 18 août, l'OMS a annoncé que le **Népal avait éliminé la rubéole** en tant que problème de santé publique ; le 13 octobre, l'OMS a validé l'élimination, par les **Maldives, de la transmission mère-enfant (EMTCT) de l'hépatite B**, tout en maintenant la validation de 2019 pour l'EMTCT du VIH et de la syphilis, devenant ainsi **le premier pays au monde à réaliser la « triple élimination »** ; et le 20 octobre, les **Fidji ont été validées par l'OMS pour avoir éliminé le trachome** en tant que problème de santé publique.



- Au cours de la **Semaine mondiale de l'eau, du 24 au 28 août**, l'OMS et l'UNICEF ont publié un nouveau rapport intitulé **Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement domestiques 2000–2024 : Un point sur les inégalités**.

<https://www.who.int/publications/m/item/progres-s-on-household-drinking-water--sanitation-and-hygiene-2000-2024--special-focus-on-inequalities>.

Malgré les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, **des milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services essentiels d'eau, d'assainissement et d'hygiène**.

- Le 2 septembre, l'OMS a annoncé que **plus d'un milliard de personnes souffrent de troubles mentaux**, notamment d'anxiété et de dépression, qui ont un coût humain et économique considérable. Ces nouvelles conclusions sont publiées dans deux rapports :

World mental health today (La santé mentale dans le monde aujourd'hui)

<https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/31714489-1345-4439-8b37-6cbdc52e15ca/content> et

Mental Health Atlas 2024 (Atlas de la santé mentale 2024)

<https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/5897b3c7-2848-47a7-ba22-0a7902342a81/content>. Ces rapports ont servi à éclairer les stratégies nationales et façonner le dialogue mondial.

- Le 5 septembre, l'OMS a publié les mises à jour de ses **listes modèles de médicaments essentiels (EML)** et de **médicaments essentiels pédiatriques (EMLc)**, en y ajoutant de nouveaux traitements pour divers types de cancer et pour le diabète ainsi que pour des comorbidités associées telles que l'obésité. Des médicaments pour la mucoviscidose, le psoriasis, l'hémophilie et les troubles sanguins figurent parmi les autres ajouts.

<https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/17642505-ecd3-4940-a691-4f1dfa0d835a/content> et

<https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/337edac2-d0aa-4e19-9d72-3acb11d09808/content>

- La deuxième réunion du **Groupe de travail intergouvernemental (IGWG) sur l'accord de l'OMS relatif aux pandémies** s'est tenue du 15 au 19 septembre. En mai 2025, l'Assemblée mondiale de la santé avait adopté **l'accord de l'OMS sur les pandémies**,

https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA78/A78_R1-fr.pdf, afin de renforcer la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies. Elle a également créé un Groupe de travail intergouvernemental ouvert à tous pour entreprendre plusieurs tâches, notamment **la rédaction et la négociation d'une annexe à l'accord sur le système d'accès aux agents pathogènes et de partage des bénéfices (PABS)** afin de permettre un accès sûr, transparent et responsable aux matériaux et aux informations séquentielles du PABS, ainsi que le partage des bénéfices. La troisième réunion s'est tenue du 3 au 7 novembre.

- Le 18 septembre 2025, l'OMS a publié un nouveau rapport intitulé « **Sauver des vies, dépenser moins** », <https://www.who.int/publications/i/item/9789240115859> révélant qu'un investissement supplémentaire de seulement 3 dollars US par personne et par an dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) pourrait générer des bénéfices économiques pouvant atteindre 1 000 milliards de dollars US d'ici 2030.
- Le 19 septembre a marqué une étape importante dans la gouvernance mondiale de la santé avec l'**entrée en vigueur des amendements au Règlement sanitaire international** (RSI). Cela reflète un engagement mondial renouvelé en faveur de la coopération face aux urgences de santé publique, façonné par les leçons durement acquises de la pandémie de COVID-19.
- La **80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies** (<https://www.un.org/fr/ga/>) s'est ouverte le 9 septembre au siège des Nations unies à New York. Au cours de **cette session et de sa semaine de haut niveau 2025**, <https://www.un.org/fr/high-level-week-2025> l'OMS et ses partenaires ont sensibilisé la communauté internationale aux progrès réalisés dans le traitement d'une série de questions cruciales ayant un impact sur la santé des populations dans le monde entier, ainsi qu'aux actions urgentes qui doivent être intensifiées (*pour plus d'informations, voir L'OMS à l'AGNU 80* <https://www.who.int/fr/news-room/events/detail/2025/09/09/default-calendar/who-at-the-united-nations-general-assembly-2025>)
 - Le 22 septembre, l'**OMS et l'Union européenne (UE) ont renouvelé leur collaboration avec le lancement de la phase V (2025–2028) du Partenariat pour la couverture sanitaire universelle** (CSU) – la plus grande plateforme de l'OMS pour le renforcement des systèmes de santé et la promotion des soins de santé primaires. L'annonce a été faite par le commissaire européen chargé des partenariats internationaux et le directeur général de l'OMS en marge de la 80^{ème} Assemblée générale des Nations Unies.
 - Le 23 septembre, l'**OMS a publié son deuxième rapport mondial sur l'hypertension**, <https://www.who.int/publications/i/item/9789> [240115569](https://www.who.int/publications/i/item/240115569), qui montre qu'en 2024, 1,4 milliard de personnes souffraient d'hypertension, mais qu'un peu plus d'une personne sur cinq seulement la contrôlait grâce à des médicaments ou à la prise en charge des risques modifiables pour la santé. Le rapport a été publié lors d'un événement co-organisé par l'OMS, Bloomberg Philanthropies et Resolve to Save Lives pendant la 80^{ème} Assemblée générale des Nations unies.
 - La quatrième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être qui s'est tenue le 25 septembre a été le principal événement mondial en matière de santé lors de l'AGNU80. (HLM4, [https://www.who.int/news-room/events/detail/2025/09/25/default-calendar/fourth-high-level-meeting-of-the-un-general-assembly-on-the-prevention-and-control-of-ncds-and-the-promotion-of-mental-health-and-wellbeing-\(hlm4\)](https://www.who.int/news-room/events/detail/2025/09/25/default-calendar/fourth-high-level-meeting-of-the-un-general-assembly-on-the-prevention-and-control-of-ncds-and-the-promotion-of-mental-health-and-wellbeing-(hlm4)))
 - Le 6 octobre, un nouveau rapport mondial de l'OMS sur les tendances en matière de tabagisme a été publié, <https://www.who.int/publications/i/item/9789240116276>, montrant qu'un adulte sur cinq dans le monde est toujours dépendant au tabac, ce qui entraîne chaque année des millions de décès évitables. Pour la première fois, l'OMS a estimé la consommation mondiale de cigarettes électroniques, et les chiffres sont alarmants : plus de 100 millions de personnes dans le monde vapotent aujourd'hui. Cela comprend :
 - Adultes : au moins 86 millions d'utilisateurs, principalement dans les pays à revenu élevé.
 - Adolescents : au moins 15 millions d'enfants (âgés de 13 à 15 ans) utilisent déjà des cigarettes électroniques. Dans les pays disposant de données, les enfants sont en moyenne neuf fois plus susceptibles que les adultes de vapoter.
 - Le 8 octobre, le Dr Tedros a reçu le prix humanitaire **Elisabeth B. Weintz**. Ce prix est décerné à une personnalité visionnaire qui a fait preuve d'un leadership exceptionnel en période de crise humanitaire.



- Le 10 octobre, à l'occasion de la **Journée mondiale de la santé mentale**, l'OMS/Europe a dévoilé un nouveau rapport de référence sur la santé mentale et le bien-être des médecins et des infirmières. Les conclusions sont alarmantes, révélant un personnel de santé épuisé, surchargé de travail, sous-estimé et manquant du soutien indispensable à l'exercice de ses fonctions. **L'enquête sur la santé mentale des infirmières et des médecins (MeND)** est la plus importante à ce jour, avec plus de 90 000 réponses recueillies et analysées dans 29 pays d'Europe, avec le soutien de la Commission européenne. Les résultats révèlent le coût réel de plusieurs années de sous-investissement dans les systèmes de santé et le personnel de santé en Europe. **Quand les mains guérissent et les esprits souffrent - nouvelle enquête de référence sur la santé mentale et le bien-être des médecins et des infirmières en Europe,** <https://www.who.int/europe/fr/news/item/10-10-2025-healing-hands---hurting-minds>
- Le 13 octobre, l'OMS a publié son **rapport 2025 sur la surveillance mondiale de la résistance aux antibiotiques**, <https://www.who.int/publications/i/item/9789240116337> qui présente, pour la première fois, des estimations de la prévalence de la résistance à 22 antibiotiques utilisés pour traiter les infections des voies urinaires, gastro-intestinales, septicémie et gonorrhée. En 2023, une infection bactérienne sur six confirmée en laboratoire et causant des infections courantes chez les personnes dans le monde entier était résistante aux traitements antibiotiques. Entre 2018 et 2023, la résistance aux antibiotiques a augmenté dans plus de 40 % des combinaisons pathogène-antibiotique surveillées, avec une augmentation annuelle moyenne de 5 à 15 %. Les données communiquées par plus de 100 pays avertissent que la résistance croissante aux antibiotiques essentiels constitue une menace grandissante pour la santé mondiale.
- Le 13 octobre également, l'OMS a lancé la **version 2.0 du système Epidemic Intelligence from Open Sources (EIOS)**, utilisé à l'échelle mondiale pour la détection précoce des menaces pour la santé publique. **L'initiative Epidemic Intelligence from Open Sources** <https://www.who.int/initiatives/eios> est hébergée par le **Centre d'information sur les pandémies et les épidémies de l'OMS** à Berlin,

<https://pandemichub.who.int/>. EIOS est leader mondial en matière d'informations accessibles au public pour la prise de décisions en matière de santé publique. Elle est utilisée par plus de 110 États membres et une trentaine d'organisations et de réseaux.

- Toujours le 13 octobre, un nouveau **rapport mondial du Global Preparedness Monitoring Board (GPMB)** a été publié lors du Sommet mondial de la santé qui s'est tenu à Berlin. Ce rapport présente les **priorités en matière de préparation afin de protéger les populations du monde entier contre de futures pandémies et autres crises sanitaires**. Il appelle à un accroissement des investissements dans les soins de santé primaires, l'évaluation des risques en temps réel et la coopération internationale **afin de garantir que les communautés locales et mondiales soient prêtes à prévenir et à répondre à la prochaine pandémie**. Le rapport est disponible sur le site web du GPMB, <https://www.gpmb.org/reports/report-2025>
- Le 14 octobre, dans son rapport intitulé **Global status report on neurology**, <https://www.who.int/publications/i/item/9789240116139>, l'OMS a fourni des estimations du **nombre de décès causés par des troubles neurologiques, ainsi que du fardeau mondial que représentent ces troubles**. Les troubles neurologiques **touchent aujourd'hui plus de 40 % de la population mondiale, soit plus de 3 milliards de personnes**. En 2021, les 10 principales affections neurologiques contribuant à la mortalité et à l'invalidité étaient **les accidents vasculaires cérébraux, l'encéphalopathie néo-natale, la migraine, la maladie d'Alzheimer et autres démences, la neuropathie diabétique, la méningite, l'épilepsie idiopathique, les complications neurologiques liées à la prématurité, les troubles du spectre autistique et les cancers du système nerveux**.
- Le 14 octobre également, l'**OMS et l'Union européenne ont annoncé lors du Sommet mondial de la santé un nouvel accord visant à soutenir la transformation numérique des systèmes de santé et une adoption plus large du Réseau mondial de certification en matière de santé numérique (GDHCN) de l'OMS en Afrique subsaharienne**. Ce partenariat entre l'UE et l'OMS permettra d'améliorer la préparation aux pandémies et d'accélérer les progrès vers une meilleure santé et un meilleur bien-



être pour tous.

- Le 17 octobre, le **Groupe de la Banque mondiale, le gouvernement japonais et l'OMS ont lancé la Coalition des leaders pour la santé** (Health Works Leaders Coalition), <https://www.worldbank.org/en/programs/health-works/leaders-coalition>. Cette alliance mondiale rassemble des ministres de la santé et des finances, des organisations philanthropiques, des chefs d'entreprise, des dirigeants d'agences mondiales de santé et des représentants de la société civile **dans le but de promouvoir les investissements dans les systèmes de santé comme stratégie de croissance économique, de création d'emplois et d'amélioration de la résilience**.
- Du 28 au 31 octobre, l'**OMS et la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU) ont coorganisé une simulation de l'Assemblée mondiale de la santé menée par des étudiants, intitulée Global Model WHO 2025** <https://www.who.int/news-room/events/detail/2025/10/28/default-calendar/global-model-who-2025> afin de permettre aux étudiants de débattre des défis sanitaires urgents, de collaborer entre différentes cultures et d'échanger directement avec des experts de l'OMS. Les thèmes abordés cette année comprenaient la migration et la santé, la santé numérique et l'intelligence artificielle, la santé mentale et la réticence à la vaccination. **La simulation permet aux étudiants de développer leurs compétences en matière de leadership, de négociation et de prise de parole en public, ainsi que d'entrer en contact avec des pairs qui façonnent l'avenir de la santé mondiale.**
- **Un nouveau rapport mondial majeur** publié le 29 octobre par ***The Lancet Countdown on Health and***

Climate Change, en collaboration avec l'OMS, avertit que la dépendance continue du monde aux combustibles fossiles et l'adaptation insuffisante au réchauffement climatique ont déjà des conséquences dévastatrices sur la santé humaine. Le rapport souligne les preuves de plus en plus nombreuses que le changement climatique n'est pas seulement un problème environnemental, mais une menace directe et croissante pour la santé et le bien-être dans le monde entier. Il souligne également la nécessité urgente d'accélérer l'action climatique, qui constitue le moyen le plus efficace de protéger la santé, d'améliorer l'équité et de renforcer les économies, les mesures déjà mises en œuvre semblant déjà avoir des effets très positifs sur la santé.

[https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(25\)01919-1/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(25)01919-1/fulltext)

- **À l'occasion de la Journée mondiale des villes, le 31 octobre, l'OMS a appelé les dirigeants nationaux et municipaux à transformer les zones urbaines en moteurs de santé, d'équité et de durabilité.** Plus de



4,4 milliards de personnes, soit plus de la moitié de l'humanité, vivent aujourd'hui dans des zones urbaines, un chiffre qui devrait atteindre près de 70 % d'ici 2050. Si les défis sanitaires se posent dans tous les environnements urbains, les pires conséquences sanitaires se concentrent souvent dans les bidonvilles et les lotissements sauvages. **Aujourd'hui, 1,1 milliard de personnes vivent dans des conditions de logement précaires, d'assainissement inadéquat, d'insécurité alimentaire et d'exposition croissante aux inondations et à la chaleur, un nombre qui devrait tripler d'ici 2050.** Avec le nouveau guide destiné aux décideurs « ***Adopter une approche stratégique de la santé urbaine*** », l'OMS fournit des idées concrètes pour inaugurer une nouvelle ère d'action en faveur de la santé urbaine.

<https://www.who.int/teams/social-determinants-of->

[health/urban-health/strategic-approach](https://www.who.int/health/urban-health/strategic-approach).

- Le 3 novembre, l'OMS a publié de nouvelles directives intitulées « **Répondre à l'urgence en matière de financement de la santé : mesures immédiates et changements à plus long terme** » à l'intention des pays sur les moyens de contrer les effets immédiats et à long terme des coupes soudaines et sévères dans les financements extérieurs, qui perturbent la prestation des services de santé essentiels dans de nombreux



pays.

- La semaine du 3 au 9 novembre était consacrée à la sécurité des médicaments. Les autorités réglementaires s'appuient sur les rapports des professionnels de santé et des patients concernant les effets indésirables pour contrôler la sécurité des médicaments, mais moins de 10 % des effets indésirables suspectés sont signalés. La #MedSafetyWeek souligne le rôle que chacun a à jouer dans la sécurité des médicaments. Cette campagne internationale menée par le Centre de surveillance d'Uppsala, entre collaborateur de l'OMS pour la surveillance internationale des médicaments, rassemble les autorités de réglementation des médicaments et les organisations de santé de plus de 130 pays afin de sensibiliser le public et d'encourager la notification des effets indésirables. La campagne 2025 marquera le 10ème anniversaire de la #MedSafetyWeek. <https://who->

umc.org/medsafetyweek/

- Le 5 novembre, l'**UNICEF, l'UNRWA, l'OMS et leurs partenaires, en collaboration avec le ministère palestinien de la Santé, ont annoncé le lancement d'une campagne intégrée de rattrapage pour la vaccination systématique, la nutrition et le suivi de**



la croissance dans la bande de Gaza, afin d'atteindre 44 000 enfants privés de services vitaux depuis deux ans en raison du conflit. La campagne sera mise en œuvre en trois phases afin d'administrer aux enfants trois doses de vaccin pentavalent, de vaccin contre la polio, le rotavirus et le pneumocoque et deux doses de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. La première phase de la campagne s'est déroulée du 9 au 18 novembre.

- Du 10 au 21 novembre, l'**OMS, en collaboration avec Wellcome, a organisé le Pavillon de la santé de la COP30, la Conférence des Nations Unies sur le climat, à Belém, au Brésil.** Pour plus d'informations sur les événements parallèles consacrés à la santé lors de la COP30, consultez le site <https://climahhealth.info/cop30/>.

Pour plus d'informations et la documentation voir le site Web de l'OMS – <https://www.who.int/fr/home>

Sue Block Tyrrell

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAFI : PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT DE LA FAFICS

Discours de Jerry Barton devant l'Assemblée générale de l'AAFI, le 8 octobre 2025

Les membres du Comité exécutif de l'AOMS ont assisté à l'Assemblée générale de l'Association des anciens fonctionnaires internationaux (AAFI) et ont entendu le discours de Jerry Barton, président de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI). Nous pensons qu'il pourrait intéresser les membres de l'AOMS.

Chers collègues, amis et distingués membres de l'AAFI-AFICS Genève et des associations affiliées, C'est à la fois un honneur et un privilège de m'adresser à vous aujourd'hui, ici à Genève, berceau de la FAAFI. Se tenir devant l'une de nos associations fondatrices, c'est se tenir devant une communauté qui a non seulement été témoin, mais qui a aussi activement façonné l'histoire et l'esprit de la FAAFI.

Dès les premiers jours de notre Fédération, les retraités de Genève ont joué un rôle déterminant, non seulement en établissant la FAAFI en tant qu'organisation, mais aussi en lui donnant son caractère durable : une fédération fondée sur la solidarité, l'intégrité et un engagement commun envers les valeurs de la famille des Nations Unies. L'énergie, l'expertise et la vision qui ont émergé de cette ville nous ont guidés pendant des décennies et continuent de nous inspirer aujourd'hui. Présidents, secrétaires, trésoriers et délégués d'innombrables communautés de retraités, de soins de santé et de personnes âgées. Notre bureau se trouve ici et je l'ai visité hier. Nous n'avons pas encore fini de trier les anciens dossiers envoyés depuis New York.

L'AAFI-AFICS Genève est depuis longtemps à l'avant-garde de la prise en charge des retraités, veillant à ce que nos collègues et amis puissent vivre leurs années de retraite dans la dignité, la sécurité et avec un sentiment constant d'appartenance à la communauté internationale de la fonction publique. Le dévouement de cette association à la défense des intérêts, au bien-être et à la camaraderie établit une norme d'excellence qui trouve un écho dans tout le réseau FAAFI. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux dirigeants et aux bénévoles de l'AAFI-AFICS pour leur travail inlassable à cet égard. L'AAFI-AFICS est l'une des cinq principales associations membres de la FAAFI et je compte sur vous pour proposer de nouvelles idées et de nouveaux projets basés sur nos quatre (ou plutôt cinq) piliers : la sécurité et la croissance des

pensions, l'assurance maladie et les soins de longue durée après le service, l'adhésion et la communication, sans oublier, bien sûr, la défense des principes et des programmes du système des Nations Unies.

Je suppose que mes lettres aux associations sont communiquées à vos membres. On m'a récemment fait remarquer que mes lettres étaient trop longues et trop « axées sur l'interne », sans valeur ajoutée. Eh bien, au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, je pense que l'année dernière a été un succès. Oui, nous continuons à travailler en interne pour corriger certaines règles, intégrer l'éthique et la transparence dans notre travail et augmenter le nombre de nos membres (en particulier en Afrique, mais aussi en Europe de l'Est).

Mais je pense également que nous avons accompli beaucoup de choses dans les domaines des pensions et de l'assurance maladie qui concernent les 90 000 bénéficiaires à travers le monde. En ce qui concerne les pensions, l'augmentation de 35 % du régime d'ajustement des petites pensions et son inclusion dans les révisions semestrielles sont le résultat direct des interventions de la FAAFI. Cette année, la Caisse des pensions a réactivé pour la première fois l'option « Two-Track » dans quelques pays, et il y aura une révision annuelle des suspensions par la Caisse, ce que nous demandions depuis des années. Nos membres ont apporté leur contribution professionnelle aux comités d'audit et des finances. Et pour la première fois depuis la création du « Groupe des porte-parole » du Comité des pensions, le chef de la délégation de la FAAFI participe à ces réunions parallèles visant à atteindre un consensus. En ce qui concerne l'assurance maladie après la cessation de service, les résultats n'ont pas été aussi probants, mais je suis fier du travail qui a abouti à l'envoi de lettres au Secrétaire général et à d'autres hauts fonctionnaires sur l'importance de l'assurance maladie après la retraite.

En février dernier, j'ai pris la parole lors de l'assemblée générale annuelle de la FICSA. Notre bonne coopération avec la FICSA au fil des ans s'était interrompue au cours de la dernière décennie, et je souhaitais la relancer. Je tiens à remercier Ann van Hulle, de Genève, d'être notre nouvelle interlocutrice au sein de leur comité social.

Au cours de l'année écoulée, j'ai présidé trois séminaires de préretraite, le plus récent ayant eu lieu la semaine dernière pour quelque 130 personnes travaillant dans les organisations basées à Vienne. Nous savons tous que de nombreux fonctionnaires sont licenciés en raison de la crise financière qui touche l'ONU. Dans environ un mois, je présiderai une session virtuelle organisée par la FICSA, avec une séance de questions-réponses. L'objectif est de clarifier certaines décisions et certains aspects importants de la vie après l'ONU pour le plus grand nombre possible de ces anciens fonctionnaires. Les détails sont encore en cours de finalisation. J'espère partager la présidence avec Marashetty Seenappa. ***Vendredi dernier, après avoir clôturé le séminaire de deux jours sur la préretraite, je me suis rendu compte que j'avais encore oublié de dire aux participants que, quels que soient leurs choix au moment de la retraite, ils devaient être fiers d'avoir contribué au travail unique des agences et programmes pour lesquels ils ont travaillé. Vous aussi, vous devez être fiers des contributions que vous avez apportées et que vous continuez d'apporter en tant que retraités actifs.***

À titre personnel, je participe également au lancement d'une campagne sur les réseaux sociaux en faveur des programmes des Nations Unies. Son nom provisoire est « **Communauté de défense des Nations Unies** » et il est prévu de la lancer lors de la Journée des Nations Unies¹.

Comme je l'ai dit dans mon discours prononcé en juillet dernier à l'occasion du 50^{ème} anniversaire, nous devons nous tourner vers l'avenir. La FAAFI dépend de la participation active des retraités, non seulement en tant que bénéficiaires de notre travail, mais aussi en tant que contributeurs à notre mission. Nous avons besoin de la sagesse, de l'expérience et de l'enthousiasme des retraités de Genève pour continuer à façonner le programme de la FAAFI et pour veiller à

ce que notre voix reste forte et pertinente. L'année prochaine, par exemple, nous aurons besoin d'un nouveau trésorier. J'ai également besoin d'un nouveau délégué au Comité des pensions pour remplacer Gerhard Schramek. Conformément aux règles en vigueur, nous aurons aussi besoin d'un nouveau président.

Je vous encourage vivement, vous, les membres de l'AAFI-AFICS Genève, à mettre votre temps et vos talents au service de la FAAFI. Que ce soit au sein de comités, dans le cadre d'initiatives de plaidoyer ou en encadrant de nouvelles associations, votre contribution peut faire une réelle différence. Les défis auxquels les retraités sont confrontés aujourd'hui – en matière de soins de santé, de pensions, de représentation et de protection sociale – exigent le même engagement et la même créativité que ceux dont vous avez fait preuve lors de votre service au sein des Nations Unies.

Enfin, permettez-moi de souligner l'objectif plus large qui nous réunit. En tant que fonctionnaires internationaux à la retraite, nous ne sommes pas à la retraite des valeurs qui ont guidé notre carrière. Les principes des Nations Unies – paix, droits de l'homme, égalité et développement durable – restent aujourd'hui plus que jamais essentiels. La FAAFI et ses associations membres peuvent et doivent continuer à promouvoir ces idéaux dans nos communautés, en agissant comme ambassadeurs de l'esprit des Nations Unies où que nous vivions.

Dans un monde confronté à la division, à la désinformation et aux inégalités, notre voix, fondée sur l'expérience et guidée par des principes, peut contribuer à favoriser la compréhension et à nourrir l'espoir. Utilisons notre influence collective pour soutenir les Nations Unies et leurs programmes, et pour montrer, par nos actions, que la retraite n'est pas la fin du service, mais un nouveau chapitre d'engagement.

Chers collègues, L'histoire de la FAAFI est profondément liée à Genève. Son avenir dépendra également de Genève, et donc de vous. Ensemble, renouvelons notre engagement pour les années à venir. Merci.

Jerry Barton

¹ La communauté de défense des Nations Unies a été officiellement lancée en novembre. Son site web est <http://unadvocacy.net/>. Le groupe LinkedIn se trouve à l'adresse <https://www.linkedin.com/groups/15473046/>. Tout le monde est invité à se renseigner sur la communauté et, si vous souhaitez soutenir son travail, à la rejoindre.

IN MEMORIAM

Décès récents¹ d'anciens membres du personnel de l'OMS signalés à l'AOMS

Acuna Diaz***	Maria Cecilia	12 Jun 25
Agban	Bernard K	08 Sep 25
Amini	Ataollah	31 May 25
Azaman	Salim Abdallah	27 Jun 25
Babindamana	Gabriel	15 Mar 25
Badiki	Charlotte	Pas disponible
Barneond	Carmen	04 Jul 25
Bisht	Vishnu Singh	04 Sep 25
Bombo	Arthur	28 Jun 25
Ceruti	Jaime Angel	12 Aug 25
Clarke	Michele N	30 Jul 25
Cliff	G Barry	03 Apr 25
Compton	Ray Ross	21 May 25
Cotrina	Narey P	15 Aug 25
Diatsouika	Marcel	24 Aug 25
Espinola	Helio N	13 Jun 25
Evangelista	Ubirajara De Souza	22 Jun 25
Gatmaytan	Napoleon	26 Jun 25
Guislain	Philippe	11 Aug 25

Hainaut	Pierre	31 Jul 25
Henao	Samuel	07 Aug 25
Jayasinghe	Sarogini Neelakanthi	29 Jun 25
Jeanmairet	Suzette	12 Jul 25
Jha	Saroj S	05 Aug 25
Madureira	Jorge M	28 Jul 25
Mlumba	Ahmed	03 Jul 25
Mora	German E	22 Jul 25
Mpout	Paul	17 Apr 25
Munzinger	Judith A	02 Jul 25
Odria	Luis F	08 Jun 25
Pelto	Gretel H	15 Jul 25
Renaud	Pierre G	10 Jun 25
Rivett	Bernadette C	04 Sep 25
Sankaranarayanan* Rengaswamy		03 Aug 25
Santos	Regina	13 Aug 25
Shrestha	Ram Bahadur	21 Aug 25
Suitters	Bryan T	02 Aug 25

Le décès de survivants d'anciens membres du personnel a été également annoncé : Arevalo, Felipa ; Bagayoko, Ouarabadié ; Bouekassa, Marie ; Caldeyro, Carlos ; Chowdhary, Satya Wanti ; Cordero De Valencia, Alejandra Maritza ; Dunbar, Mijntje ; Esatoglu-Bazzini, Maria ; Esteves***, Guillermo ; Felszer, Celia ; Horwitz, Cecilia ; Johnson, Inez Elizabeth ; Khalil, Nazli Coubeche ; Nkoumou, Monique ; Pereira, Antonia Rosenalya ; Renteria, Miren Amaia ; Seneviratne, Merlyn ; Veeraragoo, Annaruby.

¹ Nous remercions la CCPPNU qui nous a adressé la présente notification de décès, couvrant le troisième trimestre 2025. Nous essayons d'éviter les répétitions ou les omissions. Nous nous excusons toutefois au cas où cela se produirait. Notre politique éditoriale consiste à citer une seule fois les noms figurant sur la liste reçue, que l'on ait déjà publié ou non une notice nécrologique, qu'elle apparaisse dans ce numéro ou dans un prochain. La liste comprend d'anciens membres du personnel du *CIRC, **ICC, ***OPS, ****ONUSIDA, *****UNITAID.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Rapport de l'Assemblée Générale de l'AOMS – 6 octobre 2025

Ouverture et message du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général

Ouverture – première partie

Jean-Paul Menu, coprésident de l'AOMS, a ouvert l'Assemblée et a souhaité la bienvenue à tous les participants à cette Assemblée hybride, réunissant à la fois des membres présents dans la salle et en ligne – la technologie virtuelle permettant aux membres du monde entier de participer.

Message du Directeur général

Jean-Paul a ensuite informé les participants que les projets de voyage du Dr Tedros ayant changé à la dernière minute, il avait aimablement enregistré un message à l'intention des participants.

Dans son message vidéo, le DG a évoqué l'Assemblée mondiale de la santé historique de cette année. Tout d'abord, les États membres ont adopté l'Accord sur les pandémies, un instrument historique du droit international qui rendra notre monde plus sûr.



Ensuite, les États membres ont approuvé la prochaine augmentation des contributions obligatoires, une étape importante vers une plus grande indépendance de l'OMS et sa protection contre de futurs chocs comme celui qu'elle a subi au début de l'année 2025.

L'annonce par les États-Unis de leur intention de se retirer de l'OMS, ainsi que les réductions budgétaires opérées par d'autres pays, ont contraint l'OMS à

prendre des décisions difficiles et douloureuses. Lors de l'Assemblée mondiale de la santé de cette année, les États membres ont approuvé une réduction substantielle du budget pour le prochain exercice biennal.

Inévitablement, il n'y avait pas d'autre choix que de réduire les effectifs. Cela a commencé au sommet, avec une réduction de près de moitié du nombre de cadres supérieurs et de directeurs. Le processus douloureux consistant à dire au revoir à de nombreux collègues dévoués et talentueux était désormais presque terminé. Le Dr Tedros a fait remarquer qu'il était pleinement conscient de l'impact que cela aurait sur leur vie, leur famille et leur carrière. L'OMS s'efforce de les soutenir tous du mieux qu'elle peut.

Tout au long de ce processus, les principes de transparence, d'équité et d'humanité ont été respectés. Bien sûr, aucun processus n'est parfait, et les préoccupations soulevées par le personnel ont été prises en compte, mais dans l'ensemble, le Dr Tedros était convaincu que le processus suivi permettrait à l'OMS d'être pas seulement réduite, mais aussi plus efficace, plus concentrée sur sa mission principale et plus indépendante.

Bien que la situation soit très difficile, l'administration l'avait anticipée et avait pris des mesures pour l'atténuer. Lorsque la transformation a commencé en 2017, l'un des principaux risques identifiés était la forte dépendance de l'OMS à l'égard des fonds dédiés provenant d'une poignée de donateurs traditionnels. Une série de réformes a donc été mise en place afin d'élargir la base de donateurs et de rendre le financement de l'OMS plus diversifié, résilient et durable. Plus important encore, en 2022 les États membres s'étaient engagés à augmenter progressivement les contributions obligatoires pour atteindre 50 % du budget. Cette décision avait déjà fait une énorme différence ; si elle n'avait pas été prise, l'OMS serait confrontée à une situation bien pire que celle qu'elle connaît actuellement.

Depuis début février, une série de mesures d'économie a également été mise en œuvre, et l'OMS s'est lancée dans un exercice de hiérarchisation des priorités afin de s'assurer que ses activités correspondent à sa mission fondamentale et à son financement prévisionnel. Ensemble, ces mesures (augmentation des contributions obligatoires et maîtrise des coûts) devraient permettre d'éviter environ 900 départs à l'échelle mondiale.

Le Dr Tedros a ajouté que lorsqu'il s'était adressé pour la première fois à l'Assemblée de l'AOMS en 2017, il avait déclaré que nous devions prendre des dispositions pour travailler ensemble, nous entraider et rester une seule et même famille. Il espérait que les membres de l'AOMS conviendraient que des progrès considérables avaient été accomplis au cours de ces huit années.

L'AOMS est désormais beaucoup mieux reconnue par la direction de l'OMS, et des liens ont été établis avec plusieurs programmes de l'OMS, notamment celui sur le Vieillissement en bonne santé. Le Dr Tedros s'est également réjoui de voir que l'AOMS au siège travaille main dans la main avec les six associations régionales pour répondre aux préoccupations communes des anciens membres du personnel à travers le monde. Les idées qui ont été proposées ont contribué à institutionnaliser cette relation, et le Dr Tedros continue de solliciter nos idées pour renforcer et pérenniser cette relation. Il rencontrera bientôt à nouveau les représentants de toutes les associations afin de discuter de la manière dont nous pouvons mettre en œuvre ensemble leurs propositions.

Le Dr Tedros a remercié une nouvelle fois chacun pour son engagement continu envers l'OMS, pour son implication, son mentorat et pour avoir partagé son expertise et son expérience.

« **OMS un jour, OMS toujours** ».

Jean-Paul a demandé s'il y avait des questions à transmettre au Dr Tedros.

Une question a été posée concernant l'Assurance-maladie du personnel (SHI) : comment celle-ci serait-elle affectée par les coupes budgétaires et y avait-il des projets de délocalisation ? Patrick Cronin, membre de l'équipe des ressources humaines et de la gestion des talents (HRT) et ancien point focal de l'AOMS, a répondu qu'il y avait actuellement beaucoup de discussions en cours concernant d'éventuels déplacements de certaines unités pour

des raisons stratégiques et de réduction des coûts, mais qu'il ne pouvait pas se prononcer sur la situation concernant SHI lors de cette réunion.

Patrick Cronin a ensuite été rejoint par Patrick Nicollier, nouveau directeur de l'équipe HRT depuis janvier 2025. En raison de la situation financière, il



Patrick Nicollier, directeur HRT



Patrick Cronin, Ressources humaines et de la gestion des talents (HRT)

n'avait malheureusement pas encore eu le temps de rencontrer l'AOMS, mais il a exprimé sa gratitude pour le travail de l'association et tout ce que ses membres avaient accompli par le passé pour l'OMS et continuaient à accomplir. Il a exprimé son soutien aux préoccupations des membres de l'AOMS et a espéré que les relations avec l'association se renforeraient à l'avenir, une fois la crise actuelle passée. En réponse à une question posée, Patrick Nicollier a informé les participants qu'il y aurait environ 600 départs au siège dans le cadre de la restructuration, sur un total de 2 600 employés au siège. Les bureaux régionaux font également l'objet d'un processus de restructuration. Afin d'éviter de nouvelles réductions d'effectifs, un plan de départs volontaires à la retraite anticipée a été proposé, ainsi que certaines mesures de réduction des coûts.

Patrick Nicollier et Patrick Cronin ont ensuite dû quitter l'Assemblée.

Jean-Paul a fait remarquer que d'autres questions destinées au DG pouvaient être posées dans le *chat* ou envoyées au Comité exécutif de l'AOMS, qui les porterait à l'attention du Dr Tedros.

Jean-Paul a ensuite mentionné que cette Assemblée générale était la dernière du mandat du Dr Tedros, qui prendra fin avant la prochaine Assemblée en octobre 2027. Au nom du Comité, Jean-Paul a exprimé sa

profonde gratitude au Dr Tedros, qui a apporté un soutien sans faille à l'AOMS depuis le début de son mandat en 2017.



Ouverture – deuxième partie

Une minute de silence a été observée à la mémoire des collègues décédés depuis la dernière Assemblée générale, avec un hommage particulier à quatre anciens membres du Comité exécutif :

- Alain Vessereau, père fondateur de l'AOMS et premier président en 1989
- David Cohen, ancien président et rédacteur en chef des *Nouvelles trimestrielles* pendant de nombreuses années. Ses articles sur les questions de santé étaient particulièrement appréciés
- Yves Beigbeder, qui avait rejoint le comité peu après sa création et l'avait aidé grâce à ses connaissances juridiques
- Maria Dweggah, membre plus récente du comité, qui se consacrait à aider les autres ; son enthousiasme nous manque beaucoup.

Jean-Paul a ensuite souhaité la bienvenue aux invités :

- Les associations sœurs : Odette Foudral de l'AAFI, François Kientzler et José Tossa des Anciens du BIT, et Claudio Caponi de l'Amicale de l'OMM
- Catherine Kirorei Corsini, présidente de l'Association du personnel au siège et une amie fidèle de l'AOMS
- Charles Hager et Richard Saynor, auditeurs de l'AOMS
- Les scrutatrices de l'AOMS – Janet Clevenstine, Helena Mbele-Mbong, Frances Palen et Andrée Prodham
- Les représentants de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, ainsi que le personnel chargé des pensions au siège, qui se joindront à l'Assemblée pour le point de l'ordre du jour consacré aux pensions

- Les représentants de l'Assurance-maladie du personnel qui se joindront à l'Assemblée pour le point consacré à l'assurance maladie du personnel.

Catherine a fait une brève déclaration. Elle avait pris ses fonctions de présidente de l'association du personnel en janvier 2025, et cette période avait été extrêmement chargée et difficile. De nombreux membres du personnel souhaiteraient déjà être à la retraite. L'association du personnel fait de son mieux pour aider ses collègues touchés par les réductions budgétaires dans les discussions avec la direction, avec laquelle elle entretient de bonnes relations. Catherine avait déjà occupé le poste de présidente pendant trois ans il y a quelque temps, et c'est à cette époque qu'avait débuté son amitié et sa collaboration avec l'AOMS. Elle apprécie ses contacts avec l'AOMS lorsqu'elle a besoin de conseils et est reconnaissante de l'excellente collaboration et du respect qui règnent entre les deux associations.

Élection/nomination du président, du modérateur en ligne et des scrutateurs

Comme par le passé, le Comité exécutif avait convenu de ne pas demander des propositions pour la présidence de l'Assemblée et Sue Block Tyrrell, coprésidente de l'AOMS, a proposé que Caroline Cross soit nommée présidente. Il n'y a pas eu d'objections.



Ambi Sundaram, membre du comité exécutif, s'est à nouveau proposé pour assumer le rôle de modérateur en ligne et il n'y a pas eu d'objections.

Conformément aux statuts de l'AOMS, les scrutateurs ont été élus pour 2025–2026. Janet Clevenstine, Helena Mbele-Mbong, Frances Palen et Andrée

Prodhams ont été réélues pour un nouveau mandat de deux ans. Aucun autre nom n'a été proposé. L'Assemblée a remercié les quatre personnes pour leur aide.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté tel que présenté.

Rapport du comité exécutif

Jean-Paul a évoqué les différentes activités contenues dans le rapport, notamment la section 6.1 sur les *Nouvelles trimestrielles* (QNT).

Keith Wynn, rédacteur en chef du QNT, a expliqué la situation. La décision du gouvernement des États-Unis d'Amérique de se retirer de l'OMS a inévitablement provoqué des remous dans toute l'Organisation. Le plan initial était aujourd'hui d'informer les membres de la volonté du comité exécutif de l'AOMS de réduire considérablement les coûts pour l'OMS en diminuant de manière substantielle le nombre d'exemplaires imprimés du magazine. Nous avions l'intention de demander l'approbation pour qu'à l'avenir, seuls les membres n'ayant pas accès au courrier électronique continuent à recevoir un exemplaire imprimé et que tous les autres membres acceptent de le lire en ligne.

Cependant, les récentes décisions de l'OMS ont pris le pas sur ces projets. Keith avait été informé la semaine précédente que tous les postes du personnel de l'imprimerie seraient supprimés et que l'imprimerie serait définitivement fermée dès que possible, au plus tard en juin 2026. Par conséquent, aujourd'hui, le comité exécutif ne peut pas se contenter de demander l'autorisation de rendre la lecture en ligne du QNT comme seule option pour les membres disposant d'une adresse électronique, mais il doit vous informer que la décision a été prise pour nous.

Le comité exécutif étudie la faisabilité et le coût de la production et de l'envoi par la poste d'un nombre minimal d'exemplaires, dans une édition papier en noir et blanc très réduite, aux membres qui n'ont pas accès à l'internet. Tous les autres membres n'auront d'autre choix que de le lire en ligne.

Bien que nous soyons désolés d'avoir à informer les membres de cette évolution, nous ne devons pas oublier que l'AOMS a bénéficié de la fourniture gratuite et efficace de ses besoins en matière

d'impression et d'envoi postal par l'OMS depuis sa création en 1989. Notre principale préoccupation aujourd'hui doit être pour les personnes qui perdent leur emploi-

Plusieurs commentaires ont été formulés :

(Les commentaires des participants sont en italique, les réponses des membres du comité exécutif sont en caractères normaux)

- *Le QNT devrait être publié sur le site web de l'AOMS*
 - Cela a été et est toujours le cas jusqu'à l'édition d'octobre 2025, mais nous venons d'apprendre que cela ne sera plus possible à l'avenir en raison des réductions d'effectifs dans l'équipe web. Le Comité exécutif a commencé à travailler sur un SharePoint, mais celui-ci n'est pas encore prêt. Il sera similaire à SHI-Online : les membres devront s'inscrire une fois en ligne et choisir un mot de passe. Le SharePoint donnera non seulement accès à l'édition actuelle du QNT, mais aussi à toutes les éditions précédentes, avec, espérons-le, une option de recherche. Il n'est pas encore question que l'AOMS ne conserve pas son site web, mais sa mise à jour risque d'être problématique.
- *L'AOMS devrait créer son propre site web dès que possible, sans lien avec le site web de l'OMS*
 - Si le SharePoint ne fonctionne pas, ce serait une piste à explorer.
- *Les membres de l'AOMS ont beaucoup apprécié la version imprimée du QNT et l'équipe éditoriale a fait un travail fantastique. Le magazine est le ciment qui unit tous les membres. Si le Comité exécutif doit établir des priorités dans ses dépenses, le QNT devrait être le dernier produit à disparaître.*
 - Le Comité exécutif prend note des commentaires et prendra les mesures nécessaires pour l'avenir du QNT.

Le rapport du comité exécutif a été approuvé.

Comme il n'y a pas d'autre choix, le QNT sera désormais uniquement disponible en version numérique, avec un nombre très limité d'exemplaires d'une édition en noir et blanc imprimée et envoyée par la poste aux membres qui n'ont pas d'adresses courriel. Le comité exécutif a été invité à étudier la possibilité de créer son propre site web.

Jean-Paul a évoqué les nombreuses activités mentionnées dans le rapport. Les membres du Comité exécutif vieillissent et sont fatigués, et il a lancé un appel aux jeunes volontaires pour qu'ils rejoignent le Comité. Si les personnes présentes ne peuvent pas se porter volontaires, elles sont encouragées à contacter leurs amis qui pourraient aider. **Le président a demandé aux personnes présentes de transmettre ce message à leurs collègues.**

Pensions

Le président a souhaité la bienvenue à Denise Gustin-Gardella, chef des services à la clientèle, et Gilles Fado, juriste, du bureau de Genève de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) ; et à Claude Hennetier Rossier, coordinatrice des services de rémunération et de pension, et Frederick Loirat, chef d'équipe de l'unité des pensions du siège et secrétaire du Comité des pensions du personnel de l'OMS.



Denise Gustin-Gardella, chef de services à la clientèle, et Gilles Fado, juriste, du bureau du CCPPNU à Genève

Denise a projeté des informations dont le contenu est reproduit ci-dessous :

La CCPPNU en chiffres

Près de 240 000 membres au 31 décembre 2024

- 25 organisations membres
- 150 704 participants actifs
- 89 308 prestations périodiques versées

Situation financière

- 3,662 milliards de dollars US de cotisations perçues par an (au 31.12.2024)
- 3,835 milliards de dollars US de prestations versées par an (au 31.12.2024)
- Valeur marchande des actifs : 101,2 milliards de dollars US (au 30.6.2025)
- Taux de capitalisation : 111 % (un taux supérieur à 100 % signifie que la Caisse est solidement financée)

La CCPPNU – solvabilité :

Les informations relatives à la solvabilité de la Caisse sont disponibles dans la rubrique « *Questions actuarielles* » de son site web à l'adresse <https://www.unjspf.org/the-fund/actuarial-matters/>. Pour des informations sur la situation financière de la Caisse – visionnez l'enregistrement de la réunion publique sur les pensions du 11 avril 2025 <https://www.unjspf.org/newsroom/watch-the-unjspf-global-townhall-recording/>, l'administratrice des pensions et le représentant du secrétaire général pour l'investissement des actifs de la CCPPNU, ont fait le point sur la situation de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

« **Nos clients peuvent être assurés que leurs prestations sont garanties** »

La CCPPNU – Actualités

Publication du rapport annuel 2024 sur le site web le 8 septembre 2025 à l'adresse <https://www.unjspf.org/wp-content/uploads/2025/09/UNJSPF-2024-Annual-Report-Web.pdf>

Relevé des prestations – nouvelle fonctionnalité de libre-service pour les affiliés (MSS) permettant de s'abonner et d'obtenir des relevés, de choisir la langue et la période – sous l'onglet Menu – Demande de documents ad hoc. Les affiliés peuvent obtenir ces relevés pour la période en cours ou les périodes passées, ou pour différentes périodes fiscales, directement via le MSS.

Enquête auprès des clients

Un courriel sera bientôt envoyé depuis donotreply@news.unjspf avec un lien vers une enquête en ligne, ouverte jusqu'au 31 octobre 2025. Les membres ont été encouragés à répondre à l'enquête.

Contacter la CCPPNU

Veuillez toujours utiliser les canaux de contact officiels (*Nous contacter*) afin de garantir la bonne réception de vos demandes, leur prise en compte, leur suivi, leur transmission en interne pour examen et l'obtention d'une réponse dans les meilleurs délais.

Denise a indiqué que malgré la baisse du nombre de participants, la situation financière de la Caisse demeure solide et saine. Cette diminution n'affecte pas la capacité de la Caisse à verser les prestations à ses participants actuels et futurs dans un avenir prévisible. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu en 2026. La Caisse travaille à la mise en place d'un système de libre-service pour les membres (MSS) plus sécurisé ; par conséquent, à terme, chacun devra se réinscrire et se connecter via une authentification multifactorielle.

Le bureau du service clientèle à Genève est ouvert sans rendez-vous les mardis et jeudis de 10h00 à 13h00. Si ces horaires ne conviennent pas, les retraités peuvent contacter le service clientèle pour prendre rendez-vous – en personne, en ligne ou par téléphone – à un autre moment.

La discussion a ensuite porté sur les points suivants : (Les questions des participants sont en italique, les réponses étant en caractères normaux, telles fournies par le personnel de la Caisse de pension, le personnel de l'OMS travaillant sur les pensions et les points focaux AOMS pour les pensions.)

- *Le certificat de droit à prestation continuera-t-il d'être envoyé par courrier ?*
 - Si un retraité reçoit actuellement son certificat par voie postale, il continuera de l'être. Cependant, les membres sur la filière dollar sont invités à récupérer leur certificat directement via la plateforme MSS.
- *Quand aura lieu la prochaine indexation sur le coût de la vie ?*
 - Si l'augmentation est d'au moins 10 %, la prochaine indexation interviendra ce mois-ci, en octobre. Sinon, si l'augmentation est d'au moins 2 % depuis la dernière indexation, elle aura lieu en avril 2026.

- *Des problèmes de change surviennent, notamment entre le dollar américain et l'euro ; certains retraités ont perdu entre 250 et 500 €.*
 - Les pensions sont calculées par défaut en dollars américains. Le taux de change entre le dollar américain et l'euro a connu des fluctuations. La Caisse dispose d'un système d'ajustement des pensions afin de préserver le pouvoir d'achat dans le pays de résidence du retraité. Certains retraités optent pour la double filière. La pension est ensuite calculée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) du pays de résidence du retraité ou du bénéficiaire. Ainsi, chaque trimestre, le montant en dollars et son équivalent en monnaie locale sont comparés, et les retraités perçoivent le montant le plus élevé, sous réserve d'un minimum et d'un maximum. Un montant minimal de pension en monnaie locale est garanti. Ce système de pension à deux niveaux est moins sensible aux fluctuations monétaires
- *Au moment de préparer leur retraite, les personnes sont informées du système à deux options, mais elles hésitent alors entre retourner dans leur pays d'origine ou rester à Genève. Comment les aider ?*
 - Si les retraités n'ont pas encore opté pour la double filière, ils peuvent toujours le faire, mais il leur est conseillé de consulter les estimations avant de prendre leur décision. Il n'y a pas de délai pour choisir ce système. Cependant, les retraités doivent savoir qu'il s'appliquera à vie, même en cas de déménagement, et qu'ils devront fournir un justificatif de domicile chaque année lors du remplissage du certificat de droit à prestation. Si le retraité est inscrit au MSS, il peut obtenir des estimations pour chaque pays, consulter les chiffres et les comparer avec ses prestations actuelles. Il peut en discuter avec la Caisse en cas de besoin.
- *Concernant la solvabilité future de la Caisse, quelle période est envisagée : 5 à 10 ans, 10 à 20 ans ? L'impact d'une diminution du nombre de cotisants sur la Caisse est inconnu.*
 - La Caisse étudie des projections à très long terme : 30 à 40 ans. La direction de la Caisse a demandé à son personnel d'insister, lors des

- réunions auxquelles ils participent, sur le fait que la réduction actuelle du nombre de participants n'aura aucune incidence sur la solvabilité à long terme de la Caisse.
- Claude Hennetier Rossier est membre du Comité des pensions, qui examine les projections actuarielles pour les 50 prochaines années. Une baisse du nombre de cotisants entraînera une diminution du nombre de retraités ; la situation reste inchangée et, paradoxalement, elle améliore la situation actuarielle au lieu de la détériorer. Moins de cotisants signifie moins de cotisations à court terme, mais aussi moins de futurs retraités qui auront droit à des prestations de retraite à long terme. Les projections actuarielles à court terme et à long terme sont donc différentes. La gestion des risques est assurée par des comités qui examinent les investissements de la Caisse et la stratégie mise en œuvre pour atteindre l'objectif d'un rendement réel de 3,5 %. La composition du portefeuille d'investissement évolue constamment et est ajustée en fonction des conditions de marché afin de garantir ce taux de rendement. Actuellement, les cotisations des participants actifs couvrent presque intégralement les prestations versées aux bénéficiaires. Les actuaires prévoient que, dans les 50 prochaines années, les cotisations des participants actifs et les intérêts continueront de couvrir le versement des prestations sans qu'il soit nécessaire de puiser dans le capital de la Caisse. La Caisse se trouve donc dans une situation très favorable et restera stable à long terme.
 - *La Caisse réalise-t-elle des investissements responsables, c'est-à-dire n'impliquant pas des entreprises du secteur de l'armement, de l'alcool, du tabac, etc. ?*
 - Historiquement, l'ensemble du système des Nations Unies n'investit pas dans les armes, l'alcool ni, plus récemment, le tabac, etc. Dans le cadre de la Caisse commune des pensions

du personnel des Nations Unies, des décisions d'exclusion des armes conventionnelles et non conventionnelles ont été prises depuis 1948. En 1960, une décision d'exclusion du tabac a été prise et, plus récemment, en 2021, cette exclusion a été étendue aux combustibles fossiles. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de la Caisse.

- *Quelle est l'indépendance du Fonds vis-à-vis du système des Nations Unies ?*
 - Hiérarchiquement, la Caisse relève du Secrétaire général, mais il est protégé et ne peut être utilisé à d'autres fins. Une stricte séparation de la Caisse est assurée entre la Caisse des pensions et l'ONU. Depuis dix ans, un représentant du Secrétaire général (RSG) dédié gère les fonds de la Caisse, et non le Contrôleur de l'ONU. Des règles régissant la Caisse garantissent cette situation, de même que sa structure de gouvernance (Comité des pensions). Le Comité des pensions est une instance tripartite composée de représentants des États membres, des administrations et des participants élus des 25 organisations membres de la Caisse des pensions. Il supervise toutes les questions relatives à la Caisse. Bien qu'il n'ait pas de responsabilité directe en matière d'investissements, il est consulté lors de ses réunions et des échanges ont lieu avec le RSG. De nombreux comités de surveillance travaillent sur différents aspects afin de garantir la solvabilité de la Caisse.
- *Dans quelle mesure la disponibilité totale de la Caisse est-elle réellement assurée compte tenu de l'évolution politique de la situation aux États-Unis ? Par ailleurs, une taxe est envisagée à compter de janvier 2026 sur les paiements internationaux effectués par des retraités non américains, par exemple originaires d'Amérique du Sud et résidant aux États-Unis, qui envoient de l'argent à leurs familles en Amérique du Sud. Cette taxe peut-elle*

être appliquée à leurs pensions de l'ONU ? La Caisse peut-elle apporter son aide ?

- La Caisse n'est pas au courant de cette imposition envisagée et n'a aucun pouvoir en la matière. (Voir note de bas de page ci-dessous¹).
- Dans certains cas, les retraités peuvent ouvrir des comptes en dollars américains en Suisse, par exemple, et pas seulement aux États-Unis.
- L'ONU étant extraterritoriale, la Caisse des pensions n'effectue pas systématiquement ses paiements par l'intermédiaire de banques américaines. En dernier recours, elle pourrait envisager de délocaliser l'origine du paiement, par exemple en l'effectuant depuis Genève plutôt que depuis les États-Unis. De telles mesures ont déjà été prises par le passé en période de crise. Le mécanisme de paiement pourrait être modifié. Des discussions séparées avec la Caisse sont nécessaires à ce sujet. Celle-ci peut effectuer des paiements depuis différents pays, dans différentes devises et par l'intermédiaire de différentes banques.
- Cela s'est déjà produit par le passé, notamment au Mali, où la Caisse des pensions avait délocalisé le versement des pensions aux retraités du pays compte tenu de la situation difficile que connaissait alors la région.

• *La taille de la Caisse peut donner lieu à des tentatives de manipulation. Lors d'une réunion du Comité des pensions en 2007, le représentant du Secrétaire général avait proposé deux types de gestion, passive et active, et avec une prise de risque accrue pour les investissements. Les représentants du personnel au sein du Comité étaient opposés à cette proposition, contrairement aux représentants des États membres. Heureusement, cette question est survenue lors du changement de Secrétaire général et la proposition a été abandonnée, le nouveau Secrétaire général ne souhaitant pas s'en mêler. Depuis, la sécurité de la Caisse a été renforcée.*

• *Nous reconnaissons que la situation actuelle de la Caisse est très saine. Cependant, une question qui n'est jamais abordée concerne le pire scénario compte tenu de la situation mondiale actuelle, des menaces de guerre, du changement climatique, etc. Si l'on se penche sur l'histoire et la Grande Dépression, qu'adviendrait-il de la Caisse si une telle situation se reproduisait ? Comment pourrions-nous garantir le maintien des versements, compte tenu des fonds disponibles ?*

- Il s'agit d'une question importante qui devrait être abordée par le Secrétaire général délégué ou son représentant auprès de cette Assemblée générale. Denise et Gilles travaillent au sein du service de gestion des prestations de la Caisse. Des systèmes sécurisés sont en place, régulièrement testés et donnent de bons résultats lors de ces tests. Des scénarios existent et sont intégrés à la gestion des risques de la Caisse.

- Un deuxième aspect d'une éventuelle crise est une crise financière. La capacité de la Caisse n'est pas liée à la valeur du capital, du moins pas pour les 50 prochaines années, et même en cas de crise financière, les paiements continueront d'être effectués. Des plans de continuité d'activité et de reprise après sinistre ont été testés et approuvés afin de garantir la résilience de la Caisse. Des crises ont déjà eu lieu par le passé, par exemple en 2008, lorsque la valeur de la Caisse, qui s'élevait à 57 milliards de dollars, a chuté à 25-26 milliards de dollars en trois mois. Son niveau actuel dépasse les 95 milliards de dollars.

¹ Informations fournies par le Comité exécutif de l'AOMS

.Le texte suivant est tiré du site web de l'IRS (Internal Revenue Service) : *À compter du 1^{er} janvier 2026, les prestataires de services de transfert de fonds seront tenus de percevoir la taxe sur les transferts de fonds auprès de certains expéditeurs..... La taxe de 1 % sur les transferts de fonds s'appliquera à certains transferts lorsque l'expéditeur effectuera la transaction en espèces, par mandat, par chèque de banque ou par un moyen physique similaire.*

En d'autres termes, les transferts autres qu'en espèces seraient exonérés de la taxe, par exemple :

- L'envoi d'un virement international depuis votre banque américaine vers votre compte bancaire non américain
- Le transfert de vos prestations de sécurité sociale, 401(k) ou IRA (comptes de retraite individuels) de votre banque américaine vers votre compte bancaire non américain
- L'utilisation de WISE, Revolut ou de tout autre service de transfert d'argent en ligne pour transférer de l'argent des États-Unis vers votre pays de résidence

- Nous ne dépendons pas du capital pour le versement des pensions. Les cotisations et les intérêts suffiront pour les 50 prochaines années, voire plus.
- *Concernant l'ajustement au coût de la vie (COLA) et la date d'application. Dans le passé, cet exercice réalisé sur des tableurs, et la collecte des données de l'IPC prenaient du temps, ce qui explique probablement la date du 1er avril. Cependant, avec toutes les technologies électroniques disponibles aujourd'hui, et malgré les problèmes statistiques, pourquoi l'augmentation n'est-elle pas versée rétroactivement au 1er janvier, même si elle est versée en avril ? Cette question devrait être soulevée à nouveau au sein du Comité des pensions.*
 - Cette question a récemment été discutée et adoptée par le Comité des pensions et approuvée par l'Assemblée générale des Nations unies. Toutefois, selon les règles actuelles, la date de référence pour le coût de la vie reste le 1^{er} avril.
 - La Caisse des pensions obtient les données du Bureau des statistiques des Nations unies, qui recueille les données de tous les pays. Il n'est pas certain que toutes les informations soient reçues avant la fin décembre, ni pourquoi la date reste fixée au 1^{er} avril.
 - Cette question est souvent débattue au sein du Comité des pensions. Lors de sa réunion de l'année dernière, la Caisse des pensions a mené une étude et a constaté que la majorité des pays fournissent leurs statistiques assez rapidement, mais qu'environ 20 % d'entre eux ne transmettent leurs informations que plus tard, de sorte que les changements ne peuvent être appliqués plus tôt et que le statu quo est maintenu pour l'instant.
- *En ce qui concerne le calcul de l'ajustement au coût de la vie (COLA), il est actuellement basé sur l'IPC/ taux d'inflation en décembre, mais la moyenne annuelle est généralement supérieure à la valeur de décembre. Le COLA de l'Administration américaine de la sécurité sociale (SSA) est calculé différemment en fonction de la Moyenne de l'IPC du troisième trimestre (juillet, août, septembre) de l'année en cours par rapport au même trimestre de l'année précédente au*

cours de laquelle le COLA a été déterminé. La Caisse des pensions peut-elle reconstruire sa méthode de calcul ?

- À la Caisse, le COLA est basé sur la variation annuelle de l'IPC de décembre, et non sur l'IPC moyen. Même si l'IPC de décembre est inférieur à la moyenne annuelle, le taux de variation reste valable, ce qui garantit l'équité et la cohérence du calcul.
- L'Assemblée a remercié le personnel de la Caisse commune des pensions, le coordinateur des services de rémunération et de pension au siège et le secrétaire du Comité des pensions du personnel de l'OMS pour leur participation à l'Assemblée et pour toute l'aide apportée par leurs équipes aux retraités au cours de l'année.

Vaccinations contre la grippe

Avant la pause-café, une information a été projetée indiquant les dates des 22, 23 et 24 octobre pour les vaccinations contre la grippe destinées aux retraités et à leurs conjoints couverts par l'assurance maladie de la SHI, organisées par le service Santé et bien-être du personnel du siège de l'OMS.

Assurance maladie du personnel

La Présidente a souhaité la bienvenue à Laure König, responsable de la gouvernance, et à Saj Senanayake, responsable des finances, représentant l'équipe SHI. Laure a projeté une présentation dont le contenu est indiqué ci-dessous :



Laure König, responsable de la gouvernance et Saj Senanayake, responsable des finances, SHI

Statuts de l'Assurance en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2025

Les améliorations comprennent :

- Nouveaux paragraphes sur l'autorisation préalable (B.5) et la preuve de paiement (C13)
- L'assurance maladie après la cessation de service (ASHI) est rebaptisée « participation continue à l'assurance maladie du personnel » (SHI)
- Les séances avec un diététicien ne sont plus liées à certaines pathologies
- Le rapport médical pour les soins infirmiers de longue durée n'est requis que tous les 5 ans
- L'ordonnance n'est plus nécessaire pour 13 prestations (par exemple, physiothérapie, ostéopathie, glucomètre, etc.)
- Le rapport médical et l'autorisation préalable ne sont plus nécessaires pour 12 prestations - seule une ordonnance est requise (par exemple, vitamines, fauteuil roulant, pompe à insuline, etc.)
- Suppression de l'obligation pour un enfant de ne pas exercer d'activité lucrative (jusqu'à 28 ans)

Principales réalisations en 2025

- Remboursement global des demandes **dans un délai de 15 jours ouvrables**
- **Soutien accru au personnel** pendant cette période critique, en étroite collaboration avec PEN et les RH
 - Réunions d'informations dédiées
 - Congé spécial sans solde (SLWOP) à des fins d'assurance maladie obligatoire (SHI)
 - Réponse à toutes les questions relatives à la séparation dans un délai maximum de 48 heures
- **78 %** des participants sont très satisfaits ou satisfaits des prestations en général

2026–2027 – en cours de préparation

- **Étude comportementale dans les régions AFRO et EMRO**
 - Les améliorations qui seront proposées au Comité mondial de surveillance devraient profiter aux participants du monde entier.
- **Plateforme numérique de l'Assurance**
 - Mise en service prévue pour août 2027 (produits minimums viables)
- **Santé financière**
 - Dépenses prévues pour l'Assurance maladie après la cessation de service (passif SHI) financées à 79% au 31.12.2024.
- **Examen global des prestations, y compris certaines augmentations.**
 - Une fois la restructuration actuelle finalisée.

Quelques suggestions de l'Assurance aux participants

- **Soumission des demandes de remboursement**
 - Soumettez vos factures médicales dès que possible (n'attendez pas 12 mois !).
 - Afin de faciliter un remboursement plus rapide, organisez vos documents autant que possible (par exemple, regroupez les médicaments avec l'ordonnance correspondante, les preuves de paiement avec les factures correspondantes, etc.) : une formation et un bureau d'assistance sont à votre disposition pour vous aider.
 - Assurez-vous que les documents sont lisibles.
- **Demandes de remboursement sur papier**
 - N'oubliez pas de signer et de dater votre enveloppe !
- **Communiquez les changements personnels**
 - Adresse pour recevoir les avis de remboursement sur papier, par exemple.
- **Maîtrise des coûts**
 - Demandez à l'avance un devis au prestataire de soins de santé.
 - Informez l'Assurance de toute intervention prévue.
 - Vérifiez vos factures médicales avant de les envoyer à l'Assurance.

En cas d'urgence

« Situation soudaine mettant en danger la vie du patient ou situation imprévue dans laquelle le patient doit commencer un traitement dans un délai maximum de 48 heures afin d'éviter toute aggravation ou invalidité ».

Pendant les heures de bureau, appelez votre équipe SHI.

En dehors des heures de bureau,appelez le numéro d'urgence indiqué sur votre carte SHI – +800 4141 2222 – Numéro gratuit : +41 22 819 9700 – ce numéro est toujours accessible et vous permettra d'obtenir une lettre de garantie.

Autres contacts utiles

SHI-Online: <http://shi-online.who.int>

Pour les questions techniques uniquement, envoyez un courriel à shi-online@who.int

Courriels génériques :

Demandes générales : shihq@who.int

Paiement direct/hospitalisation :
shidirectpayment@who.int

Autorisation préalable/rapports médicaux :
shimedicaladviser@who.int

Affiliation/cotisations des anciens employés :
shi_affiliations@who.int

Renseignements généraux et remboursement

Service d'assistance du siège (y compris CIRC, ICC, OBS, ONUSIDA et UNITAID)

shihq@who.int

+41 22 791 18 18

Afrique

afrgoshi@who.int

+472 413 92 99

Europe

eushi@who.int

+45 45 33 67 67

Amériques

shi@paho.org

+1 202 974 3537

Asie du Sud-Est

seshi@who.int

+91 11 4304 0200 / 0161

Méditerranée orientale

shi-emro@who.int

+202 227 650 00

Pacifique occidental (y compris le Centre de services mondial)

wproshi@who.int

+632 8528 8001

Une discussion s'est ensuite engagée sur les questions suivantes :

(Les questions des participants sont en italique et les réponses sont en caractères romains, fournies par le personnel de l'Assurance et le membre du Comité exécutif de l'AOMS responsable pour l'assurance maladie)

- *SHI vérifie-t-elle les factures médicales qu'elle paie directement au prestataire, car le participant ne peut pas les voir et il y a eu des cas de factures en double? Et SHI peut-elle informer le participant de ce qui a été payé ?*
 - Il existe deux scénarios. Les participants peuvent demander une estimation des coûts s'ils doivent subir une intervention chirurgicale prévue. Le personnel de SHI qui délivre la lettre de garantie vérifie les coûts et peut négocier à l'avance directement avec le prestataire de soins de santé. S'il n'y a pas d'estimation des coûts et que le participant paie et demande le remboursement, il n'y a aucune possibilité de maîtrise des coûts, mais le participant doit vérifier la facture pour s'assurer qu'il a bien reçu tous les services indiqués comme fournis.
- *En ce qui concerne le financement estimé (79 %) du passif au titre de l'ASHI, des scénarios intégrés ont probablement été présentés aux actuaires concernant les réductions d'effectifs prévues – sinon, ce pourcentage est susceptible de changer. De plus, comme tout le monde ne comprend pas forcément ce que signifie ce chiffre de 79 % et*

quelle est la responsabilité de l'Organisation en matière de paiement de sa part pour les retraités actuels et futurs, il serait bon d'en résumer la signification.

- Au 31 décembre 2024, l'Assurance a accumulé un solde de fonds (ou actif net) sain représentant 79 % de son passif au titre de l'ASHI (assurance maladie après la cessation de service).
- Cet actif net correspond à l'excédent croissant de la somme des cotisations des participants, des contributions de l'Organisation et des revenus d'investissement par rapport à la somme des prestations versées et des frais administratifs.
- Le passif actuariel au titre de l'ASHI est un calcul hypothétique effectué par l'actuaire, qui est requis à des fins d'information financière conformément aux normes IPSAS (normes comptables internationales pour le secteur public) et qui représente le montant payable par l'Organisation (en valeur actuelle) pour financer les demandes d'indemnisation futures des anciens fonctionnaires actuels et futurs. Ce montant est calculé sur la base de leurs années de participation éligibles à l'assurance maladie.
- Le Secrétariat prévoit actuellement que ce niveau de financement passera de 79 % à la fin de 2024 à plus de 90 % à la fin de 2025.
- *Pourquoi l'assurance maladie ne négocie-t-elle pas de tarifs spéciaux avec les prestataires de soins de santé au Royaume-Uni? Heureusement, l'Association britannique des anciens fonctionnaires des Nations Unies (BAFUNCS) dispose d'un fonds de bienfaisance qui peut aider ses membres à faire face à des demandes à court terme s'ils doivent verser une avance importante. Il existe aujourd'hui tellement de prestataires différents que certains n'ont jamais entendu parler de l'OMS.*
 - l'Assurance se fera un plaisir d'en discuter en dehors de cette Assemblée générale. Il a été difficile de négocier avec certains prestataires de soins de santé au Royaume-Uni, mais certains accords tacites sont déjà en place. Lorsque SHI émet une lettre de garantie, celle-

ci est normalement acceptée par le prestataire au Royaume-Uni, mais si ce n'est pas le cas, SHI peut généralement payer à l'avance si nécessaire. Il y a désormais à Budapest un expert en approvisionnements qui a négocié avec beaucoup de succès des accords avec des prestataires. Lorsqu'un retraité a connaissance d'une intervention prévue, il doit en informer l'Assurance afin que celle-ci puisse contacter le prestataire et faire accepter la lettre de garantie. L'Assurance serait heureuse de recevoir davantage d'informations de la part des retraités au Royaume-Uni sur les problèmes qu'ils rencontrent, afin de pouvoir les aider.

- *En ce qui concerne la suppression de l'obligation pour un enfant de ne pas exercer d'activité lucrative jusqu'à l'âge de 28 ans, l'enfant peut-il être couvert au-delà de cet âge ou indéfiniment, peut-être sur la base d'une condition particulière ?*
 - L'enfant est couvert par l'Assurance jusqu'à la fin du mois au cours duquel il atteint l'âge de 28 ans. Toutefois, si l'enfant est reconnu comme handicapé par le Service de santé et de bien-être du personnel avant la date de cessation de service du membre du personnel, la couverture SHI est maintenue à vie. Pour les enfants qui suivent un traitement médical lorsqu'ils atteignent l'âge limite de participation, le remboursement des frais de ce traitement engagés dans les 90 jours suivant la date de fin de leur participation est autorisé (règle SHI E.11).
- *Si l'enfant a suivi un traitement avant son 28^{ème} anniversaire, puis atteint l'âge de 28 ans et se trouve entre deux traitements qui doivent être poursuivis, faut-il contacter la SHI pour obtenir une autorisation ou le traitement peut-il simplement être poursuivi ?*
 - Conformément à la règle E11 de l'Assurance, les frais médicaux d'un enfant qui atteint l'âge de 28 ans ne sont pris en charge par la l'Assurance que jusqu'à la fin du mois au cours duquel l'enfant atteint l'âge de 28 ans, mais si, par exemple, un traitement orthodontique ou psychiatrique se poursuit, la couverture par l'Assurance peut être maintenue jusqu'à 90 jours après l'anniversaire. L'Assurance doit être informée de ces cas afin que le traitement médical spécifique puisse être confirmé par le conseiller médical.

- *Les retraités peuvent-ils toujours obtenir des cartes SHI physiques à présenter aux prestataires ?*
 - Les cartes plastifiées pour le personnel en activité ont été supprimées à partir de janvier 2024. Les cartes pour les retraités sont valables 5 ans. Les retraités recevront bientôt par courrier une nouvelle carte plastifiée valable pour les 5 prochaines années (2025–2030), mais après cela, elle ne sera plus produite en grande quantité, car de nombreuses cartes sont retournées et l'Assurance s'efforce d'être plus respectueuse de l'environnement. La procédure à suivre pour générer une carte électronique SHI sera envoyée à tous les anciens membres du personnel avec le dernier lot de cartes en plastique. Les retraités peuvent toutefois demander en 2030 de recevoir une nouvelle carte en plastique à titre exceptionnel, mais celle-ci ne sera pas envoyée automatiquement.
 - *En ce qui concerne les médicaments génériques, le pharmacien demande souvent au client s'il accepterait un produit générique, mais celui-ci peut se montrer réticent si le médecin ne lui a pas prescrit la version générique. Les retraités devraient-ils demander d'emblée à leur médecin si un médicament générique est acceptable, car ceux-ci sont bien sûr beaucoup moins chers ? L'utilisation de génériques permettrait de réaliser des économies importantes pour l'assurance maladie obligatoire en Suisse, par exemple. En Suisse et dans le reste de l'Europe, les médicaments doivent être autorisés par l'agence réglementaire locale, de sorte que les versions génériques sont sûres, mais ce n'est pas le cas dans certaines parties du monde.*
 - l'Assurance encourage l'utilisation de médicaments génériques, mais leur utilisation est laissée à la discrétion du médecin.
 - Normalement, le médecin indique sur l'ordonnance si seuls les médicaments de marque sont acceptables.
 - *Les services de l'Assurance sont très appréciés, et SHI a réagi de manière très positive dans de nombreux cas, notamment en ce qui concerne le Covid long.*
 - *En ce qui concerne les demandes de remboursement papier, combien de retraités les soumettent encore au siège ? La plupart des membres de l'AOMS vivent dans la région de Genève, il est donc probable qu'ils préfèrent encore*
- apporter leurs demandes de remboursement papier et les déposer dans la boîte prévue à cet effet à SHI.*
- Oui, beaucoup le font encore. En 2024, 14 066 demandes papier ont été remises au siège sur un total de 20 213 dans le monde.
 - Un participant (résidant dans le canton de Vaud, en Suisse) a souligné qu'il utilise des demandes de remboursement papier, ce qui lui permet de calculer plus facilement les 20 % qu'il doit payer lui-même chaque année. Il inscrit ensuite ce montant (qui est déductible au delà d'une certaine limite) sur sa déclaration d'impôts.
 - *Si vous suivez un traitement dont le coût est supérieur au pourcentage accepté de votre pension et que vous êtes remboursé à 100 % pour l'année en cours, que se passe-t-il si le traitement doit se poursuivre mais que le coût n'atteint pas le pourcentage fixé de votre pension ? Êtes-vous toujours remboursé à 100 % ?*
 - Le calcul de la limite catastrophique selon la règle C.2 de l'Assurance est basé sur une période mobile de 12 mois à compter de la date de remboursement. À chaque date de remboursement, le système calcule automatiquement cette limite et identifie le montant supplémentaire à rembourser. S'il s'agit d'un traitement coûteux, veuillez contacter l'équipe de paiement direct de l'Assurance.
 - *l'Assurance ne rembourse que 80% et une assurance complémentaire est nécessaire pour couvrir le reste. L'Assurance a-t-elle envisagé de réviser ce pourcentage afin d'éviter que les personnes aient à souscrire une assurance complémentaire ? Pourquoi les participants ne sont-ils pas systématiquement remboursés à 100 % ?*
 - L'Assurance a une limite catastrophique. Sur une période mobile de 12 mois, le système remonte 12 mois en arrière à partir de la date de remboursement et calcule les 20 % que le participant a payés. Si ce montant est supérieur à 5 % de votre pension annuelle, l'Assurance couvrira 100 % de vos soins.
 - Jean-Paul a ajouté qu'il y a quelques années, l'Assurance avait proposé de remplacer la période de 12 mois par une période calendaire, mais grâce à l'intervention de des représentants de l'AOMS élus aux comités de gouvernance de l'Assurance, la règle a été

rétablie à la période mobile, car ils avaient prouvé que le calcul sur la période calendaire était au détriment des participants.

- Une proposition devrait être examinée par la direction de l'Assurance pour que celui-ci dispose d'un fonds de réserve annexe de 20 % afin que les participants n'aient pas à souscrire une assurance complémentaire en fonction de leurs choix et préférences personnels, mais cela serait très difficile sur le plan financier.

Ann Van Hulle-Colbert (l'une des représentantes des retraités élus au sein du Comité de surveillance mondial avec Alejandro Henning) a mentionné que les représentants élus des retraités au sein des comités de gouvernance de SHI ont beaucoup de mal à contacter les retraités participants à l'Assurance, car ils n'ont pas accès à leurs adresses électroniques. Heureusement, comme Ann est membre du Comité exécutif de l'AOMS, elle peut communiquer avec les membres de l'AOMS par le biais des *Nouvelles trimestrielles*. Ann a exprimé l'espérance que les membres lisent les articles qu'elle et Alejandro rédigent ; les commentaires sont toujours les bienvenus et peuvent ensuite être transmis au Comité mondial de surveillance de l'Assurance

En réponse à la proposition que l'Assurance offre une assurance complémentaire, Ann a mentionné, en se basant sur son expérience passée avec l'Assurance, que l'objectif de l'Assurance, comme celui d'autres assurances, était d'exiger une participation financière de la part des adhérents afin de les inciter à limiter leurs dépenses. Sans cela, les adhérents pourraient être tentés d'opter pour la solution la plus coûteuse sans tenir compte du prix. Il existe des assurances qui couvrent 100 % de certaines prestations, comme l'hospitalisation, et cette possibilité a été envisagée. Cependant, il serait très difficile pour l'Assurance de gérer une assurance complémentaire à l'échelle mondiale. Ann n'a pas connaissance d'une telle assurance au sein du système des Nations Unies.

La Présidente a invité les membres de l'AOMS qui ont des questions supplémentaires de les transmettre au Comité exécutif. Les réponses pourront être publiées dans les Nouvelles trimestrielles.

L'Assemblée a exprimé sa gratitude aux représentants de SHI pour leur participation et leurs réponses aux questions, et a remercié l'ensemble du personnel de l'Assurance pour l'aide et les conseils fournis aux

retraités au cours de l'année.

Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2023–2024

Keith Wynn, vice-trésorier de l'AOMS, a présenté le rapport financier (*voir pages 40–41*). Richard Saynor, l'un des deux auditeurs de l'AOMS, a lu le rapport d'audit pour l'exercice biennal, dans lequel il recommandait l'approbation du rapport financier 2023–2024. Richard avait préparé le rapport en collaboration avec Keith, car l'autre commissaire aux comptes, Charles Hager, était malheureusement souffrant.

L'Assemblée a approuvé le rapport financier pour 2023–2024 et a accepté le rapport des auditeurs.

Élection des auditeurs pour 2025–2026

Conformément aux statuts de l'AOMS, l'Assemblée a réélu les deux auditeurs pour 2025–2026, Charles Hager et Richard Saynor, et les a remerciés pour leurs services passés et présents.

Autres questions

(Les commentaires des participants sont en italique et les réponses du Comité exécutif sont en caractères romains)

- *Il a été suggéré que l'AOMS participe à des actions collectives plutôt que de rester spectatrice de la situation de la planète, du monde, des coupes budgétaires du gouvernement des États-Unis d'Amérique et de la campagne visant à discréditer les programmes de vaccination. Les anciens membres du personnel de l'OMS ont une certaine responsabilité dans ce domaine et ne devraient pas rester silencieux.*
- *Il a ensuite été suggéré de rédiger un article sur la Palestine.*
 - Il a été proposé aux membres concernés de préparer des articles pour les *Nouvelles trimestrielles* qui permettraient à tous les membres de l'AOMS de réagir. Cependant, l'AOMS n'a pas pour rôle de s'impliquer dans la politique et le comité de rédaction s'efforce de maintenir le QNT à l'écart des questions telles que la politique et la religion, et de rester neutre. Tout article devrait être examiné par le

- comité de rédaction, mais il serait probablement rejeté.
- *Une autre suggestion a été faite concernant l'action collective des membres de l'AOMS pour fournir une assistance à l'OMS.*
 - Cette suggestion est actuellement examinée par le Comité exécutif de l'AOMS et le Conseil mondial des AOMS.

Clôture

La Présidente a remercié :

- Le Directeur général pour son soutien indéfectible aux anciens membres du personnel pendant son mandat
- L'administration de l'OMS, notamment l'équipe chargée de la réservation des salles et l'équipe chargée des vidéoconférences, pour avoir organisé cette assemblée hybride pour l'AOMS
- Les techniciens
- Les présentateurs
- Les interprètes – Geneviève Clément et Christian Stenersen – et les membres de l'équipe des services d'interprétation qui ont facilité leur participation
- Le modérateur en ligne, Ambi Sundaram, pour son aide
- Les participants pour leur participation active, tant ceux présents dans la salle que ceux en ligne
- Patrick Nicollier, Directeur des Ressources humaines et de la Gestion des talents, et Patrick Cronin, ancien directeur HRT ad interim
- Catherine Corsini, Présidente de l'Association du personnel
- Les invités d'autres associations d'anciens membres du personnel

- Les coprésidents et les membres du Comité exécutif pour leurs efforts visant à aider les membres de l'AOMS

Au nom du Comité exécutif, Jean Paul a exprimé sa profonde gratitude au Directeur général et à Caroline Cross, qui avait présidé l'Assemblée avec tant d'efficacité, puis il a réitéré ses remerciements à toutes les personnes mentionnées par Caroline.

Sue a évoqué l'apéritif prévu à 17 heures à la cafétéria de l'OMS. Cette année, les membres n'ont pas été invités à contribuer à son coût, qui a été pris en charge par l'AOMS. Ils ont toutefois été invités à faire un don à la Fondation de l'OMS. Comme mentionné dans le rapport du Comité exécutif à cette Assemblée, l'AOMS avait précédemment versé une contribution symbolique de 913 CHF (correspondant à 1 CHF par membre) à cette Fondation, conformément à sa campagne « *One Dollar, One World* », et ce don avait été accueilli avec gratitude.

Un total de 400 CHF a été donné par les membres présents à l'apéritif et a été dûment versé à la Fondation. Nous sommes heureux de partager ci-dessous un extrait de la réponse reçue de la Fondation : « *Merci beaucoup pour la générosité constante des membres de l'AOMS. Veuillez transmettre notre plus chaleureuse gratitude à toutes les personnes qui ont contribué lors de votre Assemblée générale, votre soutien attentionné est vraiment très important. Il est inspirant de voir l'engagement durable de la famille de l'OMS, passée et présente, qui s'unite pour renforcer la santé mondiale.* »



EXTRAITS DU RAPPORT FINANCIER DE L'AOMS 2023-2024

AFSM/AOMS

Income & expenditure accounts 2021-22/2023-24 & Budgets for 2023-24/2025-26 on 31.12.2024 in CHF

Comptes recettes et dépenses 2021-22/2023-24 et Budget pour 2023-24/2025-26 au 31.12.2024 en CHF

Income/Recettes	Actual/effectives		Budget	Budget
Item/Postes	2021-2022	2023-2024	2023-2024	2025-2026
Membership fees/Cotisations des membres				
Annual members/Membres annuels	1,038.26	745.00	600	600
Life members (new & conversions)/ Membres à vie et conversions	14,401.15	14,049.20	10,000	14,000
Total membership fees/Total des cotisations	15,439.41	14,794.20	10,600	14,600
Interest/Intérêts				
on saving account UBS/sur comptes épargnes UBS	0.00	402.55	0	500
on saving account Mutuelle UN/sur compte épargne Mutuelle ONU	6,654.05	0.00	0	0
Total Interest/Total des intérêts	6,654.05	402.55	0	500
Contributions /Contributions				
Contributions by WHO for annual receptions/Reçu de l'OMS pour réception annuelle	0.00	0.00	0	0
Participants' contributions to annual reception/des participants aux réceptions annuelles	0.00	580.00	1,000	0
Lottery receipts during Solidarity Fair/Recettes lors des Foires de Solidarité	0.00	0.00	700	700
Donations from members/Dons de membres	107.00	0.00	0	0
Closure of travel act. w/AFSM /Clôture Compte Voyage	512.23	0.00	0	0
Total contributions/Total des contributions	619.23	580.00	1,700	700
Total income/Total des recettes	22,712.69	15,776.75	12,300	15,800
Expenditures/Dépenses				
Item/Postes	2021-2022	2023-2024	2023-2024	2025-2026
Miscellaneous office expenditures/Fournitures de bureau*	81.20	3,515.35	5,000	1,000
Bank charges/Frais bancaires	558.85	527.79	600	600
General Assembly/Assemblée générale/ (Interpretation)	600.00	700.00	1,400	700
Annual reception /Réception annuelle	0.00	3,010.00	8,000	3,000
Interpretation (Webinar)	600.00	1,713.00	700	1,000
Creation of travel account outside AFSM/Création compte voyage hors OMS	512.00	0.00	0	0
Flowers approved by Ex-Com/Fleurs approuvées par Ex-Com	200.68	293.47	100	500
Reimbursement of travel expenses/Remboursement de frais de voyages	0.00	153.35	0	500
Hospitality/Hospitalité	430.70	815.10	600	800
Donation to Swiss Cancer Research in memory of R. Fontana	1,500.00	0.00	0	0
Creation of AFSM Sharepoint/Création d'un Sharepoint AOMS	0.00	6,800.00	850	1,000
Platform membership fee/Cotisations Plateforme	450.00	450.00	450	450
Printing cost for banner/Coût d'imprimerie pour bannière	190.95	0.00	0	0
Funds assigned for future services to life members/ Fonds assignés pour services futurs aux membres à vie	13,201.05	12878	9,000	12,833
Total expenditures/Total des dépenses	18,325.43	30,856.06	26,700	22,383
Income over expenditures/Recettes sur dépenses	4,387.26	-15,079.31	-14,400	-6,583

*for 3 new laptops for Ex-Com office bought in 2023 /pour 3 nouveaux laptops pour le bureau du Comité exécutif achetés en 2023

Accounts/Comptes 2021-22 & 2023-24
Balance sheet/Bilan at/au 31.12.2024
in/en CHF

Assets/Actifs

item/Poste	31.12.2022	31.12.2024
Current assets/Actifs courants		
Current account UBS/Compte courant UBS*	270,491.20	90,532.50
Current account Post Finance/Compte courant Poste Finance	18,860.05	0.00
Cash/Caisse	30.90	54.55
Total current assets/Total des actifs courants	289,382.15	90,587.05
Investments/Investissements		
Saving account UBS/Compte épargne UBS	3,790.46	200,384.25
Total investments/Total des Investissements	3,790.46	200,384.25
Total assets/Total actifs	293,172.61	290,971.30

Items/Postes	31.12.2022	31.12.2024
Funds available at beginning of period/Fonds disponibles au début du biennium	275,584.30	293,172.61
Excess/Deficit income over expenditure/Excédent/Déficit des recettes sur les dépenses	4,387.26	-15,079.31
Capital funds as at the end of the period/Fonds disponibles en fin du biennium	279,971.56	278,093.30
Deferred funds from life members/Fonds assignés pour membres à vie	13,201.05	12,878.00
Total	293,172.61	290,971.30

Cumulated allocation for future activities /Total cumulé pour services**futurs aux membres à vie:**

2009-10 :	16,465.26
2011-12 :	12,621.15
2013-14 :	10,703.49
2015-16 :	10,132.83
2017-18 :	14,200.00
2019-20 :	8,545.79
2021-22 :	13,201.05
2023-24 :	12,878.00
Total	98,747.57

*Due to administrative constraints of the Mutuelle, the AFSM Executive Committee decided to close the account and to transfer the balance to AFSM's Current UBS account/
Dû à des contraintes administratives de la Mutuelle, le Comité exécutif de l'AOMS a décidé de clôturer le compte et de transférer le solde sur le compte courant UBS de l'AOMS.

PUBLICATIONS

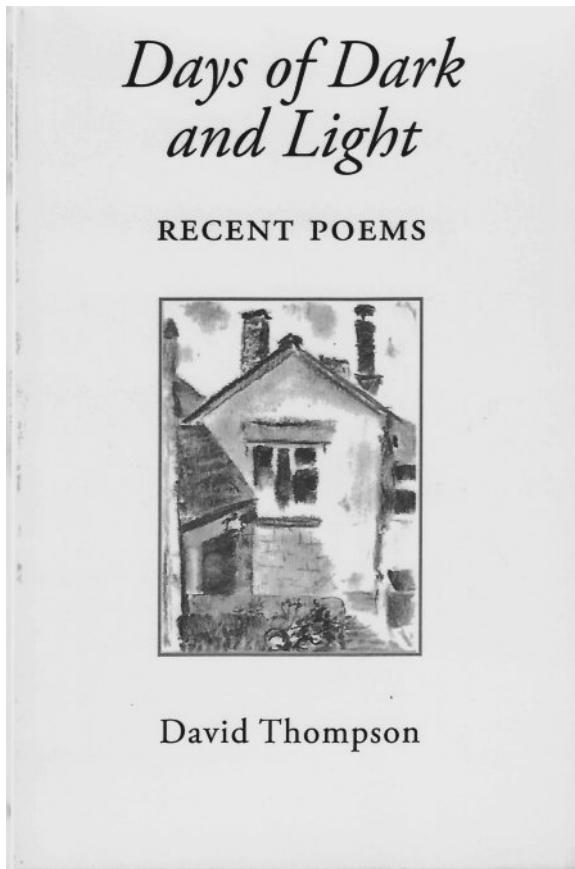
Days of Dark and Light (Jours d'ombre et de lumière) : poèmes récents

Where The Love Is (Là où est l'Amour) : poèmes

Par David H Thompson

Les deux premiers titres d'une trilogie en préparation.

Le troisième volume est actuellement retardé par l'éditeur, et nous présentons ici les deux premiers volumes.



Days of Dark and Light

Publié : septembre 2021

Langue : anglais

Broché : 74 pages

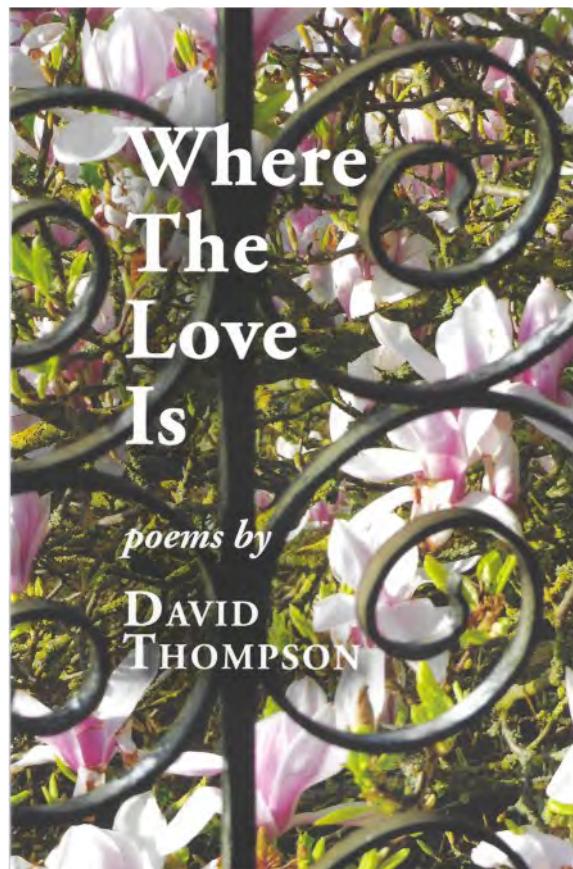
Format : 14.7 x 21 cms

Publié par : The Hobnob Press, 8 Lock Warehouse,
Severn Road, Gloucester, GL1 2GA, UK

ISBN 978 1 914407 16 1

Disponible auprès de l'éditeur, www.hobnobpress.co.uk
ou sur Amazon <https://www.amazon.co.uk/Days-Dark-Light-Recent-Poems/dp/1914407164>

Prix : £9.95



Where The Love Is

Publié : avril 2023

Langue : anglais

Livre broché : 92 pages

Format : 14.7 x 21 cms

Publié par : The Hobnob Press, 8 Lock Warehouse,
Severn Road, Gloucester, GL1 2GA, UK

ISBN 978 1 914407 48 2

Disponible auprès de l'éditeur, www.hobnobpress.co.uk
ou sur Amazon <https://www.amazon.co.uk/Where-Love-David-Thompson/dp/1914407482>

Prix : £10.95

L'auteur de cette revue a travaillé en étroite collaboration avec David Thompson au sein du Département des publications de l'OMS. David y a travaillé de 1971 à 1995, date à laquelle il a pris sa retraite de son poste de chef du Bureau des publications. Après sa retraite, il a continué comme travailleur indépendant pour l'OMS et d'autres organisations internationales.

Comme on peut s'y attendre de la part d'un linguiste et rédacteur qui a beaucoup voyagé, le vocabulaire et la syntaxe sont irréprochables et les sujets abordés sont variés, mêlant souvent la nature à des thèmes plus domestiques et à l'intimité amoureuse comme dans le prologue du deuxième volume.

La poésie s'apprécie mieux par la lecture à haute voix et grâce à sa cohérence interne l'œuvre de David s'y prête bien.

Il se préoccupe de l'environnement, avec une touche d'ironie dans « **Winning the Race to Zero** ». Ceux qui connaissent bien la région apprécieront « **Afternoon Walk in the Jura** » (l'un de ses poèmes primés). Il est clairement dans son élément avec la poésie amoureuse. Le même recueil se termine par une conclusion timide et discrète, « **Everlasting** ».

Dans ses remerciements, David mentionne les réseaux sociaux *Words at the Black Swan* et *Frome Poetry Cafe* (deux groupes d'écriture sur papier et sur Facebook), ainsi que le *King Lear Arts Club* (un atelier national en ligne), qui ont apporté un soutien essentiel à son parcours spirituel ainsi que la compagnie d'artistes et de peintres dont il parle souvent. Toutes les illustrations et photographies des deux volumes sont dues au talent de David.

Son premier recueil, « *Recent Poems* », est dû à sa solitude pendant à la pandémie de Covid qui, comme il le dit lui-même, « *a rendu l'imagination et la mémoire encore plus importantes* ». L'auteur l'exprime dans la dernière section, « **The Hard Years** », avec le sonnet « **Self-isolation** » et « **Ten Haiku** ». Le poète écrit souvent sur la solitude.

Sa vie publique et sa vie privée se confrontent ainsi de manière fascinante. Il reconnaît aussi à plusieurs reprises l'influence de Claire Crowther (poète et autrice), et on retrouve également dans l'œuvre de David quelque chose de la poésie terre-à-terre de Ted Hughes.

David est un maître du vers libre (particulièrement évident dans « **Prose Poem** ») et utilise plusieurs formes : sonnet, haïku, ballade, poème humoristique et acrostiche, comme en témoigne son remarquable « **Every Inch a King** ».

Les poèmes, dont plusieurs ont été primés, sont plein de sagesse et d'éloquence, parfois romantiques, parfois légèrement fantaisistes, souvent poignants.

Richard Harrison

CROISIÈRE AOMS 2025

Compte rendu de la croisière AOMS à Prague, Dresde et aux châteaux de Bohême

Du 13 au 19 octobre 2025 (7 jours et 6 nuits)

Jour 1 : Genève – Prague

L'AOMS a organisé une croisière de 7 jours à Prague, Dresde et aux châteaux de Bohême, du 13 au 19 octobre. Notre petit groupe de sept personnes, Charles Hager, Monique Bottigieri, Catherine Bouchet, Maryse et Alain Caromel, Bunty Muller et Linda Voysey, s'est envolé pour Prague. Arrivés en début d'après-midi, nous avons flâné dans la ville avant d'embarquer à bord du *MS Elbe Princess*, amarré en plein cœur de Prague. Ce bateau à aubes, construit en 2016 et exploité exclusivement par *CroisiEurope*, compte 39 cabines et peut accueillir 79 passagers et 25 membres d'équipage.



Jour 2 : Prague – Stechovice

La matinée fut consacrée à une navigation sur la Vltava (Moldau) jusqu'au barrage de Šlapy, dans un cadre idyllique. Le paysage, bordé de forêts, nous offrait de magnifiques couleurs d'automne, si typiques de la Bohême centrale. Le lac de Šlapy, lieu de villégiature prisé des Pragois, propose de nombreuses activités nautiques et de détente. Le bateau poursuivit sa route jusqu'à Stechovice, autrefois réputée pour ses mines d'or et aujourd'hui célèbre pour sa poterie artisanale traditionnelle.

Nous avons passé l'après-midi en excursion au château de Konopište, un magnifique château de

Bohême au bord d'un lac, vieux de plus de 700 ans. Entièrement rénové au XVIII^{ème} siècle, il devint célèbre pour avoir été le pavillon de chasse des Habsbourg et la résidence de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône impérial austro-hongrois. Outre ses appartements somptueusement décorés, le château abrite une impressionnante collection d'armes et d'armures médiévales ayant appartenu à l'archiduc François-Ferdinand, ainsi qu'une vaste collection d'animaux empaillés. Ce fut sa dernière demeure avant son assassinat à Sarajevo en 1914, qui déclencha peu après la Première Guerre mondiale. Le soir, l'équipage nous a été présenté et nous avons dégusté un cocktail de bienvenue.

Jour 3 : Stechovice – Prague

Le matin, nous sommes retournés à Prague en bateau, avec des commentaires détaillés à bord sur les différents monuments et bâtiments que nous avons aperçus.

Après le déjeuner, nous avons eu du temps libre pour explorer la ville.

Nous avons passé une excellente soirée de musique et de danses folkloriques tchèques.



Les participants à la croisière prennent un repas à bord. De gauche à droite, dans le sens horaire : Linda Voysey, Bunty Müller, Catherine Bouchet, Alain Caromel, Maryse Caromel, Monique Bottigieri et Charles Hager.

Jour 4 : Prague

Le matin, nous avons visité le quartier du château de Prague, un véritable trésor historique. Ses nombreux palais, églises et couvents se dressent aux alentours du château, sur une colline dominant la vieille ville de Prague et le quartier historique de Malá Strana. Réputé pour être le plus grand château ancien du monde, il est la résidence et le lieu de travail du président de la République tchèque. Cet ensemble monumental émerge d'une couronne de jardins et de toits et déploie sa longue façade horizontale d'où s'élèvent les tours de la cathédrale Saint-Guy, l'une des cathédrales gothiques les plus prestigieuses d'Europe, et le cloître Saint-Georges. On y trouve également l'ancien palais royal et la Ruelle d'Or, ainsi nommée en hommage aux alchimistes qui y prospérèrent au XVII^{ème} siècle.

L'après-midi, nous avons participé à une visite guidée à pied de la vieille ville de Prague. Stare Město, est un quartier médiéval vieux de plus de mille ans, autrefois entouré de douves et de remparts semi-circulaires, reliés à la Vltava à ses deux extrémités. C'est un lieu emblématique de l'histoire de Bohême. En flânant dans ses ruelles étroites, nous avons découvert de nombreux points d'intérêt, notamment l'ancien hôtel de ville et sa célèbre horloge astronomique, l'église gothique Notre-Dame de Týn et le pont Charles. Le remarquable quartier juif, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992, abrite six synagogues, dont la plus ancienne synagogue d'Europe encore en activité, la « Vieille-Nouvelle Synagogue », ainsi que le célèbre cimetière juif.

Jour 5 : Prague – Melnik

La matinée fut consacrée à une croisière vers Melnik, au confluent de l'Elbe, avec déjeuner à bord.

L'après-midi, nous avons visité le château de Nelahozeves, un magnifique château Renaissance de Bohême qui, au fil des siècles, a abrité 23 reines et princesses de Bohême. Les murs du château sont richement ornés de stucs et de peintures murales de style italien représentant des scènes de l'Ancien Testament et de la mythologie grecque. Il abrite également une riche collection privée de meubles et de tableaux, comprenant des œuvres de Rubens, Velázquez et bien d'autres. Ces collections appartiennent à la famille Lobkowicz, la plus ancienne

et la plus illustre famille noble de Bohême. À l'époque baroque, la noblesse de Bohême menait une vie fastueuse. À la fin de la visite, nous avons dégusté une sélection de vins issus du vignoble du château.

Jour 6 : Melnik – Dresde

Nous avons quitté le bateau à Melnik pour une excursion d'une journée à Dresde, située sur l'Elbe qui traverse la ville. Surnommée parfois la « *Florence de l'Elbe* », Dresde est la capitale du Land de Saxe, en Allemagne. Elle est réputée pour son architecture baroque remarquable, ses nombreux musées et monuments, dont le palais du Zwinger, souvent utilisé pour diverses attractions, et bien sûr sa célèbre Voûte verte. Dresde accueille chaque année de nombreux festivals, comme le Festival de musique de Dresde et le marché de Noël, qui attirent de nombreux visiteurs.

Après un déjeuner dans un restaurant local, la visite guidée s'est poursuivie au Palais Royal, ancienne résidence des ducs et rois de Saxe. Nous avons admiré la magnifique architecture et les collections, et visité la Voûte Verte, qui abrite la plus grande et la plus extraordinaire collection de trésors d'Europe. À la fin de notre excursion, nous sommes retournés en bus à notre bateau, amarré dans le centre de Prague.

Le soir, nous avons savouré un délicieux dîner de gala.

Jour 7 : Prague – Český Krumlov – Genève

Nous avons débarqué à 9h00 pour notre dernier jour. Notre vol pour Genève n'étant que le soir, nous avons pris le car pour Český Krumlov, station balnéaire très prisée à environ deux heures de Prague, près de la frontière autrichienne. Située sur les rives de la Vltava, la ville s'est construite autour d'un château du XIII^{ème} siècle et constitue un exemple remarquable de petite ville médiévale d'Europe centrale. Son architecture, qui mêle les styles médiéval, Renaissance et baroque, est restée intacte pendant plus de cinq siècles.

Considérée comme la perle de la Bohême du Sud, la vieille ville a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1992.

Après une visite guidée, nous avons eu du temps libre pour déjeuner avant de reprendre le car pour l'aéroport de Prague.

Nous avons passé de merveilleuses vacances.

Bunty Müller

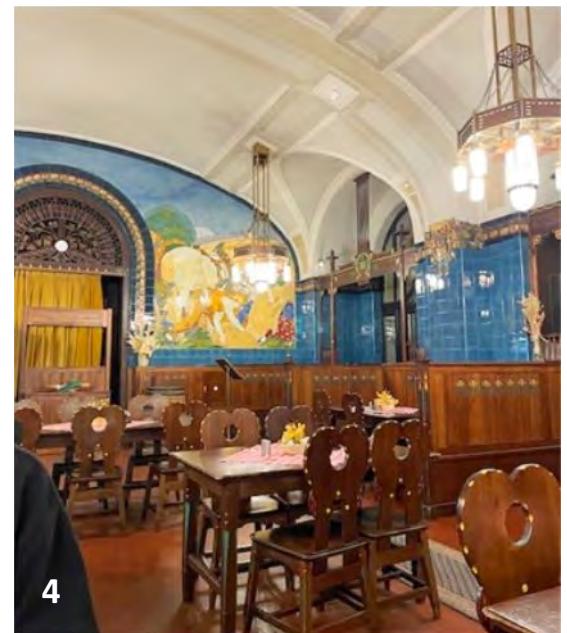
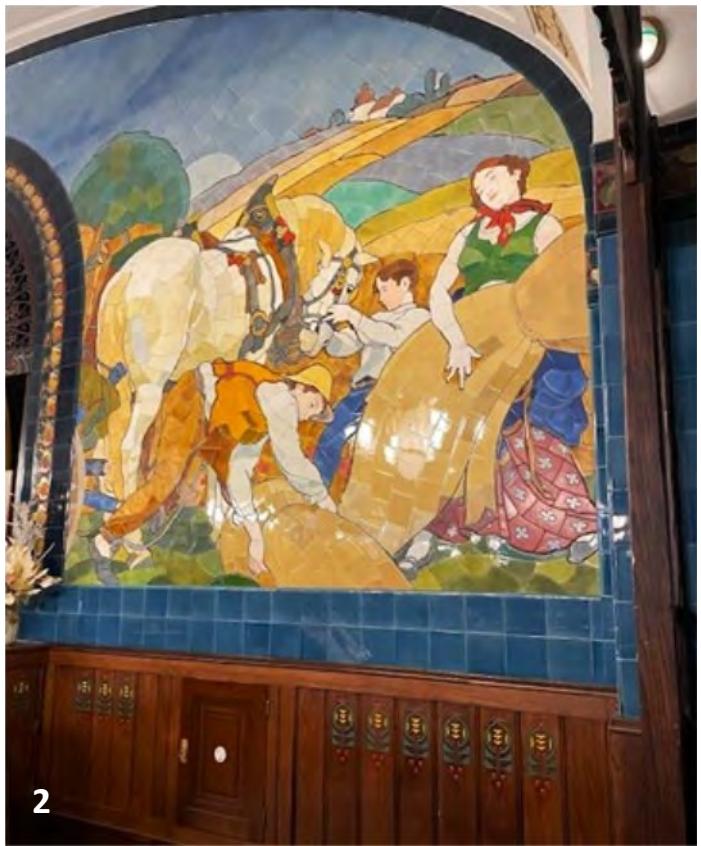


Photo 1, Centre-ville de Český Krumlov, Bohême du Sud. *Photo : Bunty Müller*

Photos 2, 3 et 4, Intérieur du restaurant de la Maison municipale, de style Art nouveau, à Prague. *Photos : Maryse Caromel*



5



6



7



8



9



10



11



Photo 5 : Pont de Melnik sur la Vltava (Moldau). **Photo 6 :** Palais royal du château de Prague. **Photo 7 :** Hôtel de ville de Český Krumlov, Bohême du Sud.

Photo 8 : Palais du Zwinger, Dresde. **Photo 9 :** Horloge astronomique au centre de Prague. **Photo 10 :** Statue du cavalier à Český Krumlov, Bohême du Sud.

Photo 11 : Château de Konopište, Bohême. **Photo 12.** Centre-ville de Cesky Krumlov, Bohême du Sud. *Photos : Bunty Müller*

2026 : DATES POSSIBLES POUR LES CAFÉS/DÉJEUNERS/ACTIVITÉS DANS LA RÉGION DE GENÈVE

Déjeuners trimestriels de l'AOMS : si vous ne figurez pas sur la liste des membres qui ont souhaité être informés des déjeuners, veuillez envoyer un courriel à aoms@who.int.

Ferney-Voltaire : Les déjeuners ont lieu le dernier lundi du mois au Café Voltaire (*Chez Toni*), 8 Grand' Rue à midi. Wolfgang Schutt tient à jour une liste électronique des personnes qui participent habituellement aux déjeuners. Si vous ne figurez pas sur cette liste et que vous souhaitez être informé de la date de ces déjeuners, veuillez le contacter à l'adresse suivante : wolfgang.schutt@orange.fr.

Genève :

Cité Seniors : Veuillez consulter leur site web www.geneve.ch/fr/cite-seniors pour connaître leurs activités. Le premier mercredi du mois, des après-midi café « *Carrefour international* » sont organisés de 14h00 à 16h00 à Cité Seniors, 62 rue de Lausanne/28 rue Amat. Cité Seniors propose de nombreuses activités. Leur programme est disponible sur le site web ou par téléphone au 0800 18 19 20. La Cité est ouverte le mardi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, du mercredi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, et le dimanche de 11h30 à 17h00 selon le programme.

CAD: Hospice général : Propose de nombreuses activités pour les seniors. Leur programme est disponible sur www.hospicegeneral.ch/fr/ ou au 022 420 52 00 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Fondation pour la Formation des Aînées et des Aînés de Genève (FAAG) : Organise des conférences les jeudis plusieurs fois par année. Leur programme se trouve sur leur site web www.faag-ge.ch.

Institut National Genevois : organise également des conférences et des concerts à Genève, dont les détails peuvent être trouvés sur leur site web www.inge.ch, ou par téléphone au 022 310 41 88.

MDA Activités 50+ : propose également de nombreuses activités pour les plus de 50 ans. Leur programme est disponible sur www.mda-genève.ch ou par téléphone au 022 329 83 84 du mardi au vendredi matin de 09h00 à 13h00.

Nyon : Les cafés mensuels restent suspendus dans l'attente d'un volontaire pour les organiser. Si vous souhaitez prendre cette responsabilité, merci d'envoyer un message à aoms@who.int.

Café hebdomadaire des retraités de l'ONU à Bellevue : ce nouvel événement a été mis en place pour les retraités des agences de l'ONU. Le groupe se réunit tous les vendredis de 9h30 à 11h30 à *La Vigne Blanche*, 148 chemin des Tuilleries, Bellevue. Il y a des places de parking à proximité et l'arrêt de bus « *Valavran* » desservi par les lignes 20, 50, 52 et 53. Pour plus d'informations, veuillez contacter Cynthia Hammel (opales555@gmail.com), Mary Martin (martin575@duck.com) ou Pamela Gerber (pgerber@bluewin.ch).

ASTRONOMIE

Le ciel de janvier à juin 2026

On parle parfois de « *danse des planètes* » pour désigner leurs mouvements lents et majestueux dans le ciel, alors qu'elles orbitent chacune à leur manière autour du soleil. Au cours du premier semestre 2026, vous pourrez observer cette danse mois après mois, où que vous soyez dans le monde.

L'année commence avec Jupiter qui brille et s'élève dans le ciel à l'est en milieu de soirée. Il est proche de Castor et Pollux, les deux étoiles principales de la constellation des Gémeaux. Au fil des mois, vous le verrez changer de position par rapport à ces étoiles, s'éloignant d'abord vers l'ouest jusqu'à l'équinoxe de mars, puis changeant de direction vers l'est. Ce comportement contraire est dû au mouvement plus rapide de la Terre quand son orbite est plus proche du Soleil.

En mars, Jupiter et les Gémeaux sont haut dans le ciel, allant vers l'ouest à mesure que la terre poursuit son orbite. À l'approche du mois de mai, l'éclat de Jupiter est éclipsé par celui de Vénus, qui se lève dans le crépuscule occidental. Vénus se rapproche jusqu'à ce que, le 9 juin, vous puissiez recouvrir les deux planètes avec seulement deux doigts à bout de bras. À ce moment-là, Mercure s'est joint à elles, telle une étincelle en dessous et à la mi-juin, le croissant de lune est également présent. Fin juin, Vénus prend le relais et Jupiter et Mercure s'enfoncent dans le crépuscule.

Pour plus de conseils sur ce que l'on peut voir dans le ciel, consultez le site web de la *Society for Popular Astronomy* (Société pour l'astronomie populaire), à l'adresse www.popastro.com.

Article aimablement fourni par la British Society for Popular Astronomy (Société britannique d'astronomie populaire)

Tous les articles de cette série font référence à la situation mondiale, sauf indication contraire. Des termes tels que « *minuit* » font référence à minuit, heure solaire locale. L'heure solaire de votre site peut différer de l'heure réelle indiquée par votre horloge.

EXPOSITION D'ART À ROME, ITALIE

Alphonse Mucha. Un triomphe de beauté et de séduction

Palazzo Bonaparte, Rome

8 octobre 2025 – 8 mars 2026



Palazzo Bonaparte
Piazza Venezia 5
Rome

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 09h00 à 19h30
Vendredi, samedi et dimanche de 09h00 à 21h00
(la billetterie ferme une heure avant).

Téléphone : + 39 06 87 15 111

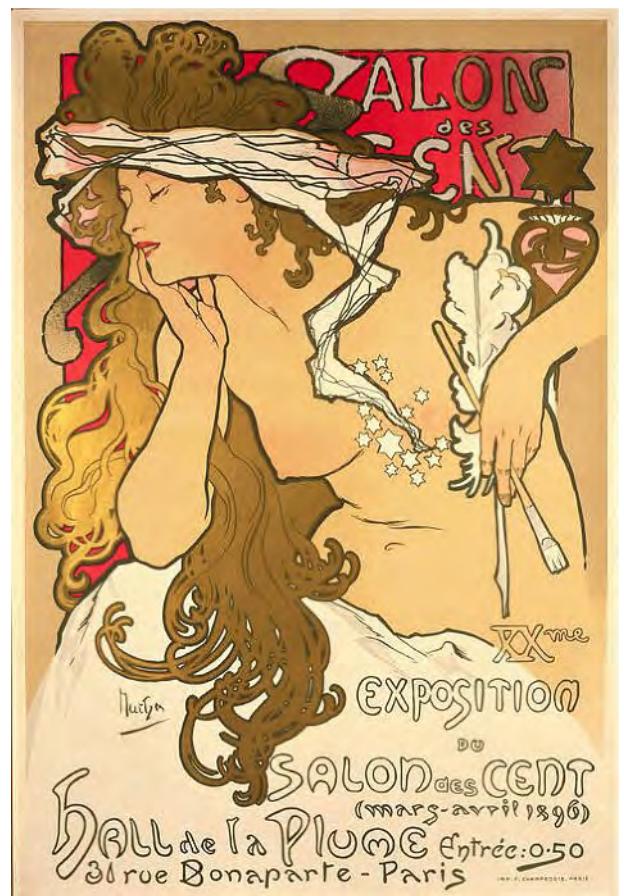
Site internet :

<https://www.mostrepalazzobonaparte.it/mostra-mucha.php>

Alphonse Mucha, né en Tchéquie (1860–1939), fut l'un des artistes les plus célèbres d'Europe fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècles : il comprit l'époque particulière que traversait le monde. La révolution industrielle était là, et avait besoin de vendre ses produits par le biais de la publicité. Beaucoup d'artistes ont survécu avec la création d'affiches publicitaires.

Mucha en fut le plus représentatif. Ses affiches associent des images de femmes séduisantes à des compositions typographiques et des mises en page innovantes. Il créa également des affiches très originales. Ainsi naquit un nouveau genre d'art visuel qui prospéra dans le Paris de la Belle Époque. Pour la première fois dans l'histoire, les femmes étaient des femmes objets dont les images étaient utilisées pour vendre des produits. Le style de Mucha se déclina rapidement en toute une série d'œuvres graphiques et d'objets décoratifs qui ornèrent les intérieurs des amateurs d'art à Paris et à l'étranger, son inventeur devenant ainsi une icône de l'Art nouveau.

En 1904, lors d'une visite aux États-Unis, les médias qualifièrent Mucha de plus grand artiste décorateur du monde. Mucha croyait en l'universalité de l'art, en son pouvoir d'inspiration et de communication, et il espérait la création





d'une union spirituelle entre les peuples slaves et, à terme, entre tous les humains. L'artiste rêvait d'un monde meilleur où les minorités ethniques, de toutes origines culturelles, pourraient vivre en harmonie sans être menacées par des nations plus puissantes. L'amour de Mucha pour sa patrie et ses idéaux utopiques transparaît dans son chef-d'œuvre, « *L'Épopée slave* » (1911–1928).

Ces premières informations nous aident à comprendre l'homme et le parcours artistique de Mucha, qui ont fait de lui le symbole de l'Art nouveau. En effet, peu de gens savent qui était véritablement l'artiste tchèque, maître incontesté de ce style, qui a révolutionné l'image de la femme à la fin du XIX^{ème} siècle avec ses figures féminines éthérées et sinuées, devenues les symboles de l'Art nouveau. Pour en savoir plus sur lui, on peut visiter à Rome la plus grande rétrospective jamais consacrée à l'artiste, « *Alphonse Mucha. Un triomphe de beauté et de séduction* », au Palazzo Bonaparte qui présente jusqu'au 8 mars 2026 une sélection de plus de 150 œuvres plongées dans une atmosphère immersive qui recrée l'esprit de l'époque (Paris était sa ville d'adoption). Sans oublier une plongée au cœur du théâtre avec quelques-unes des célèbres affiches créées pour les représentations de la divine Sarah Bernhardt. Ou encore les premières publicités offertes avec ces femmes emblématiques, immergées dans les affiches, au milieu de la marque à promouvoir et d'une profusion de fleurs.

Invité d'honneur virtuel de l'exposition, produite et réalisée par Arthemisia en collaboration avec la Fondation Mucha, l'artiste d'Ivančice dialogue avec de grands maîtres contemporains tels que Giovanni Boldini et Cesare Saccaggi, parlant de la *Vénus* de Botticelli, qui est un prêt des Musei Reali-Galleria Sabauda de Turin. « *Nous sommes convaincus qu'un lien unit Botticelli et Mucha, fondé sur l'importance de la beauté comme principe supérieur ; les femmes de Mucha possèdent une grâce et une spiritualité qui les relient au maître de la Renaissance* », explique Annamaria Bava, co-commissaire de l'exposition avec Elisabeth Brooke.

L'exposition propose un parcours à travers l'œuvre de Mucha à travers tous ses chefs-d'œuvre, dont *Gismonda*, qui marque le début de sa collaboration avec l'actrice Sarah-Anne Bernhardt, *Médée*, de 1898, la série des *Étoiles* de 1902 ou celle sur les *Pierres précieuses* de 1900, ou encore les études sur *L'Épopée slave* provenant du Musée Mucha de Prague,

L'exposition, outre des peintures est également enrichie de mobilier, d'objets et de meubles Art nouveau, offrant de nouvelles perspectives sur la fortune de Mucha et sur le mouvement artistique qui, plus que tout autre, a marqué la période historique entre 1871 et 1914.

Alphonse Mucha disait que l'art ne peut être nouveau car il est éternel. Les femmes de Mucha sont éthérées, certes, mais elles ne sont plus des madones à idolâtrer ni des déesses inaccessibles, mais plutôt des protagonistes conscientes d'une nouvelle scène sociale et culturelle. Une femme moderne réaffirme la centralité de son rôle sans rien perdre de sa féminité, exprimant sensualité, douceur et détermination dans son regard. Mucha était bien plus qu'un artiste. C'était un innovateur, un communicateur visuel capable de donner une forme séduisante et reconnaissable à l'imagerie de la Belle Époque. Ses célèbres affiches publicitaires, telles celles dédiées à Sarah Bernhardt ou aux parfums et liqueurs parisiens, ont non seulement popularisé l'art graphique, mais ont aussi transformé le langage visuel de son époque, anticipant les principes du design moderne. La femme de Mucha, avec ses lignes sinuées, sa chevelure flottante, ses robes légères et les éléments naturels qui l'entourent, est devenue l'icône universelle de la féminité Art nouveau, un mouvement qui a révolutionné les arts appliqués et la vision esthétique entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle.

Laura Ciaffei



NOUVELLES DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS DE L'OMS DANS LE MONDE

Nouvelles des AOMS mondiales

La Conseil mondial répond au défi du DG : Comment pouvons-nous aider l'Organisation ?

AOMS-Siège : La neuvième réunion du Conseil mondial des AOMS, organisée par notre Association s'est tenue en mode hybride le 9 décembre. Auparavant les associations avaient soumis au Directeur général des propositions pour poursuivre le processus d'institutionnalisation et contribuer au travail de l'OMS en ces temps de réduction d'effectifs et de moyens. Le Dr Tedros a été présent à la réunion et a dialogué avec les associations sur la base de ces propositions.

Nous vous en parlerons plus en détail dans le prochain numéro des *Nouvelles trimestrielles*.

Les contacts réguliers entre les associations ainsi que les rapports que vous pouvez lire dans nos *Nouvelles trimestrielles* montrent bien que ces associations continuent à évoluer d'une manière adaptée au contexte de chaque Région et qu'elles font toutes preuve de dynamisme et de vitalité.

Jean-Paul Menu et Sue Block Tyrrell

Les rapports régionaux

Association des anciens membres du personnel dans la Région européenne de l'OMS (AOMS-EUR).

Depuis son lancement en décembre 2024, les rencontres mensuelles de l'AOMS-EUR sont devenues une tradition très appréciée, offrant aux anciens membres du personnel un espace accueillant pour renouer des liens, socialiser et échanger leurs expériences.

Dans un courrier adressé en octobre 2025 à l'Équipe des ressources humaines et de la gestion des talents du Bureau régional, l'AOMS-EUR avait demandé que le formulaire de départ (qui fait partie du certificat de décharge rempli lors du processus de départ) fasse référence à l'association. Cela permettrait de s'assurer que les membres du personnel partant en retraite connaissent l'existence de l'AOMS-EUR et puissent choisir de prendre contact avec elle. Cette demande a été acceptée : le courriel d'accompagnement expliquant le processus de départ inclut un paragraphe faisant référence à l'AOMS-EUR. Cette approche évite tout problème de confidentialité des données qui pourrait survenir si le Bureau régional partageait avec nous les coordonnées des futurs retraités.

En octobre, les membres fondateurs ont élu un Comité de coordination composé de trois membres, avec Mélodie Karlson et Sharon Miller comme coprésidentes et Erik Blas comme responsable financier. Une équipe administrative composée de Franka Edwards, Manfred Huber (webmaster) et Jenny Madsen a également été mise en place. Le budget pour l'exercice biennal 2025–2026 a été approuvé en novembre. La décision de nommer deux coprésidentes reflète la charge de travail importante de l'association et garantit que les responsabilités sont partagées plutôt que confiées à une seule personne. Toutes les activités de l'association sont menées à titre bénévole, avec une contribution importante en temps – et, dans le cas du webmaster, en argent – de la part de membres dévoués de l'AOMS-EUR.

Le 1^{er} décembre 2025, l'AOMS-EUR a lancé son site web officiel : <https://www.afsmeuro.org/>. Conçu comme une plate-forme complète pour les anciens membres du personnel il inclut un calendrier des activités, des

liens vers des ressources clés, un formulaire d'adhésion et un formulaire permettant aux visiteurs du site de soumettre leurs commentaires et questions.

Le déjeuner annuel de Noël a eu lieu le 3 décembre 2025, réunissant plus de vingt anciens membres du personnel pour un après-midi festif dans un restaurant local. L'événement a été marqué par une intervention surprise du directeur régional et un échange de cadeaux qui ont ajouté à la fête.



Déjeuner de Noël de l'AOMS-EUR, organisé à Copenhague le 3 décembre 2025

Debout, de gauche à droite : Melodie Karlson, David Rivett, Rainer Verhoeven, Dora Abplanalp, Monika Wesemann, Jenny Madsen, Pedro Traver, Madeleine Stougaard Svendsen, Ole Borchersen, Mary Stewart Burgher, Marina Hansen, Sharon Miller.

Assises, de gauche à droite : Wendy Enersen, Mavis Osei, Christine Lund, Franka Edwards, Tanya Michaelsen, Claire Requa, Elena Nivaro, Pamela Charlton, Marie-Françoise Boré, Elena Egorenkova Raklev.

Photo by Manfred Huber

En collaboration avec l'association du personnel d'EURO, l'AOMS-EUR organisera un séminaire sur la fiscalité des pensions des Nations Unies au Danemark à la Cité des Nations Unies de Copenhague le mardi 24 février 2026. Ce sujet reste très pertinent pour les retraités des Nations Unies résidant au Danemark. l'AOMS-EUR élabore actuellement un plan d'action, qui pourrait inclure une initiative de financement participatif, afin de soutenir financièrement tout recours potentiel contre la décision du tribunal, attendue en mars ou avril 2026, si elle n'était pas favorable.

L'Unité des services administratifs et des conférences, en collaboration avec le bureau du directeur régional à Copenhague, étudie les possibilités pour le groupe de bénévoles de l'AOMS-EUR, composé d'anciens membres du personnel, d'apporter son soutien aux réunions et événements à venir. Les modalités de ce soutien ont été examinés dans le cadre de la conférence One Health, et l'initiative devrait déboucher sur un projet de soutien plus large et plus flexible pour les réunions et événements de l'OMS à la *Cité des Nations Unies* à Copenhague en 2026.

Melodie Karlson et Sharon Miller Coprésidentes de l'AOMS-EUR

AOMS-OPS/AMR : Nouvelles des Amériques : Au risque de me répéter, rappelons que AMRO est À LA FOIS le Bureau régional de l'OMS (région des Amériques) ET de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'agence interaméricaine pour la santé publique. À ce titre, il dispose d'un double système de financement : pour la partie ONU (environ un tiers du budget), les États-Unis ont versé environ 20 %. Pour la partie interaméricaine, les États-Unis versent un peu plus de 50 % du total.

L'AOMS a été invitée à participer aux organes directeurs de l'OPS, dans le cadre de l'accord signé l'année dernière. Nous avons ainsi eu l'occasion d'assister à l'évaluation plutôt sévère de l'Organisation par les États-Unis lors de la séance d'ouverture.

Traditionnellement, les États-Unis font la première présentation. Après ce discours, une présentation virtuelle du salut du directeur général à l'assemblée a été diffusée. Dès le début, la délégation américaine a quitté la salle et n'y est pas revenue pendant le reste de la réunion. L'Argentine est partie le lendemain. Les implications sont complexes. Les États-Unis ont fait part de leur intention de quitter officiellement l'OMS, mais n'ont pas fait la même annonce pour l'OPS. Cela est techniquement possible, mais dans la pratique, la manière dont les opérations vont se poursuivre est loin d'être claire. Par exemple, lorsqu'une activité financée conjointement est discutée, comment différencier la source de financement ? Plus préoccupant encore, le budget et le programme de l'OPS ont été approuvés par consensus, mais en l'absence du principal contributeur. Le programme a été approuvé à l'exception d'un volet sur la santé des migrants, que les États-Unis avaient remis en question lors de discussions précédentes. Ce sujet a été reporté pour le moment.

Bien sûr, cela n'affecte pas directement les anciens employés, mais outre nos préoccupations pour l'Organisation où la plupart d'entre nous avons passé une bonne partie, voire la totalité, de notre carrière, se pose également la question de la viabilité à long terme de la Caisse des pensions si le nombre d'employés cotisants diminue considérablement en l'absence d'actions de la part des États-Unis. Ce point n'est toujours pas résolu.

Sur une note plus positive, grâce à notre section PAHO, l'AOMS a été l'un des membres fondateurs de l'ARAO (Association des associations régionales d'organisations internationales), une organisation faîtière qui a été créée avec les associations des anciens personnels d'organisations dont le siège est à Washington DC, telles que la Banque mondiale, le FMI, la BID et l'OEA. Plus tard, l'AFICS, les banques européennes et asiatiques de développement ainsi que l'OCDE ont également rejoint l'ARAO. Nous échangeons des informations et organisons des réunions annuelles. Notre association a accueilli celle de 2025. Il existe un malaise général quant à l'avenir des institutions multilatérales, même si les institutions financières semblent augmenter leurs effectifs, tout en mettant l'accent sur la décentralisation.

Nous avons utilisé les informations recueillies lors de ces réunions, par exemple pour plaider en faveur de la mise en place d'une assurance maladie obligatoire pour les personnes âgées aux États-Unis (Medicare), mais avec des primes remboursables, ce qui permettrait d'économiser des ressources considérables pour l'assurance maladie. D'autres agences ont été invitées à participer à la Marche pour la santé de l'OPS et seront ajoutées à la liste des invités de nos webinaires sur la longévité en bonne santé. Nous sommes tous impatients de participer aux prochaines visites organisées par la *1818 Society* de la Banque mondiale, qui sont très créatives et inhabituelles. D'autres moyens de coopération sont continuellement à l'étude.

En résumé, la vie continue, mais avec un niveau élevé d'incertitude quant à l'avenir. Nous vous tiendrons informés dès que la situation se sera stabilisée.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, où que vous soyez.

Hernán Rosenberg Président, AOMS-OPS/AMR

AOMS-SEAR : Je transmets les salutations de notre association à nos collègues du monde entier.

Notre association reste active dans notre région et continue d'apporter son soutien et son aide à nos anciens collègues pour toutes les questions relatives aux pensions et à l'assurance maladie, ainsi que pour les problèmes bancaires. Nous nous efforçons en particulier d'atteindre les membres qui ont des problèmes de mobilité et de communication ou qui rencontrent des difficultés dans l'utilisation des technologies numériques et informatiques.

L'AOMS-SEAR procède actuellement à l'élection d'un nouveau président et des membres du comité exécutif pour le mandat 2026–2027. Les élections devraient être terminées prochainement et le nouveau comité prendra ses fonctions à partir de janvier 2026.

Notre association, et nous imaginons que les autres régions et le siège en font de même, est très heureuse et rassurée de constater avec gratitude les initiatives prises par le Dr Tedros pour soutenir les associations d'anciens membres du personnel de l'OMS. Il est allé jusqu'à nous inviter à l'Assemblée mondiale de la santé et a personnellement participé à plusieurs réunions consécutives du Conseil mondial de l'AFSM.

Les initiatives du Directeur général ne sont pas de simples paroles, mais constituent des avancées majeures dans le développement de nos AOMS et nous apportent à tous une visibilité et un sentiment d'appartenance. Comme le dit toujours le Dr Tedros, « *Une fois à l'OMS, toujours à l'OMS* ».

Au sein de SEAR, nous attendons avec impatience de progresser dans l'unification de notre approche en matière d'institutionnalisation et dans l'intégration des AOMS en tant qu'entité au sein de l'OMS.

Nous saissons cette occasion pour adresser nos meilleurs vœux à tous de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

M.R. Kanaga Rajan Président, AOMS-SEAR

AOMS-Afrique : AFRO Retired but not tired (*Retraité mais pas fatigué*) :

Renforcement de la collaboration avec le Bureau Régional AFRO. La 5^{ème} Assemblée Générale de l'AOMS-Afrique, s'est tenue le 2 octobre 2025, avec la participation du nouveau Directeur régional, le Dr Mohamed Yakub Janabi. Le Directeur régional s'est montré ouvert et engagé à renforcer la collaboration entre AFRO et l'AOMS. Les statuts de l'AOMS ont été révisés et une élection sera tenue fin 2025 pour un renouvellement des membres du Bureau Exécutif.

L'Ouvrage Collectif, la publication de la version française de l'ouvrage collectif de l'AOMS, *Et si la santé en Afrique m'était contée...* est effective, il est disponible sur Amazon, <https://www.amazon.fr/dp/B0FVFMZRSY>. La publication de la version anglaise va suivre.

Tristement, nous avons perdu trois membres de l'Association, les Docteurs Peter Eriki et Matthieur Kamwa, et Monsieur Wence Kudivila.

Kalula Kalambay Président AOMS-Afrique

Solange Kouo Epa Secrétaire AOMS-Afrique

EXPOSITION D'ART À ÉVIAN, FRANCE

7 février au 17 mai 2026

Modernité suisse. L'héritage de Hodler

Palais Lumière à Évian

Quai Charles-Albert Besson
74500 Évian, France

Site internet : <https://ville-evian.fr/palais-lumiere/>

Téléphone : +33 4 50 83 15 90

Tarifs exposition : 9 € (plein tarif), 7 € (tarif réduit), Gratuit (-16 ans)

Jours et horaires d'ouverture : Ouvert du mercredi au dimanche 10h–18h, mardi 14h–18h (10h–18h pendant les vacances scolaires) et les jours fériés en France.

A 15 minutes à pied de la gare d'Évian, à 5 minutes à pied de l'embarcadère CGN Lausanne–Évian.



Albert Schmidt 1883–1970
La Gabiule, 1917. Huile sur toile.
Collection privée.
© Villars Graphic SA, Neuchâtel



Werner Neuhaus 1897–1934
Paysage de l'Emmental,
1926. Huile sur toile.
Collection privée, courtesy
Association Groupe Romand Art
Architecture Littérature GRAAL
© Raphaël Fiorina, Grimisuat



François Barraud 1899–1934
La tailleuse de soupe, 1933. Huile sur toile.
Collection privée, courtesy Dr Corinne Charles.
© Raphaël Fiorina, Grimisuat

Ferdinand Hodler, l'incontournable. Le Palais Lumière à Évian présente une exposition dédiée à l'influence du peintre suisse sur ses contemporains et ceux qui lui ont succédé.

Plus d'une cinquantaine d'artistes, d'Albert Schmidt à Félix Vallotton, Giovanni Giacometti ou encore Alice Bailly et Stéphanie Guerzoni, sont réunis dans la ville lacustre à l'occasion de l'exposition « *Modernité suisse* ».

L'héritage de Hodler. 140 œuvres rendent compte du panorama de la peinture suisse entre 1870 et 1930. L'occasion de plonger dans l'art et l'histoire de la Confédération durant cette période charnière, tout en s'imprégnant de différents mouvements artistiques : du symbolisme au divisionnisme en passant par le cubo-futurisme...

UNIAG – JEUX INTER-AGENCES DES NATIONS UNIES – 2026

Les 51^{èmes} Jeux inter-agences se tiendront à la mi-mai 2026 en Crète.

À la suite des Jeux du 50^{ème} anniversaire qui se sont tenus à Rennes, en Bretagne, en mai dernier, il a été annoncé que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), basé à Vienne, organiseraient les 51^{ème} Jeux en 2026.

L'agence « *hôte* » peut organiser les Jeux dans le lieu qu'elle juge approprié (les sites récents comprennent le Portugal, le Danemark, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne et la France) et c'est avec une certaine excitation que nous avons appris que l'ONUDC a choisi **la Crète** comme site pour l'année prochaine, **provisoirement du 6 au 10 mai**. La confirmation officielle est attendue pour la fin décembre.

La Crète est la plus grande des îles grecques, formant la frontière sud de la mer Égée. Nous pouvons donc nous attendre à un climat doux et à la beauté de la Méditerranée bleue. La Crète a déjà accueilli les Jeux en 2005 et la même répartition des différentes disciplines sportives entre plusieurs municipalités proches de la capitale Héraklion sera reconduite. Pendant leur temps libre, les participants pourront partir à la recherche des descendants du Minotaure.

Les Jeux de cette année pourraient être particulièrement affectés par les réductions d'effectifs et les délocalisations que connaissent actuellement

les organisations des Nations Unies. Les préparatifs doivent-ils à nouveau se baser sur les 1 200 athlètes et 200 supporters de cette année ? Sachant que la réservation à l'avance des terrains de sport s'accompagne généralement d'un engagement financier ? Aurons-nous besoin de 10 ou 20 courts de tennis ?

Pendant ce temps, les commentaires sur le succès des jeux de Rennes continuent d'affluer sous la forme d'une liste des résultats des Jeux interagences 2025 https://www.interagencygames.org/newsite/?page_id=7724, qu'il est intéressant de parcourir ne serait-ce que pour découvrir l'incroyable variété des disciplines et des agences participantes.

Un événement photographique particulièrement chaotique m'a fait rire : les photos de groupe des agences. En effet, chaque agence disposait exactement de 3 minutes pour rassembler ses troupes selon un calendrier fixe sur une période de 2 heures. Je suis convaincu que les allers-retours incessants sur la plateforme ont fait qu'au moins la moitié des participants se sont retrouvés sur la photo de la mauvaise agence.

Je vous propose néanmoins notre photo ci-dessous.



Photo de groupe l'OMS-IARC-UNICC-UNITAID lors de la 50^{ème} UNIAG, Rennes, mai 2025

Mon propre tournoi d'échecs a été marqué par le fait que j'ai essayé d'enlever une poutre transversale du plafond avec mon front le jour de l'ouverture. C'était une rencontre que j'ai perdue, mais l'équipe de premiers secours des Jeux était ravie, car elle n'avait rien eu à faire jusqu'alors. Ils sont donc arrivés en grande pompe avec une civière, de l'oxygène, des transfusions sanguines, de l'opium, etc., pour examiner la coupure sur mon front et me mettre un



L'auteur arborant un pansement à peine visible après avoir heurté une poutre du toit et reçu les soins de toute l'équipe de premiers secours.

pansement, que j'ai gardé pendant les trois jours suivants. Tout le monde m'a dit que je n'avais jamais aussi bien joué aux échecs.

Sur une note plus triste, nous avons appris en juillet le décès de Danny Bridi (ONUDI), président du secrétariat de l'IAG à Vienne et architecte et coordinateur des Jeux depuis 20 ans. Cela ne se voyait pas à Rennes et il est réconfortant de penser qu'il a pu célébrer le 50^{ème} anniversaire pour lequel il avait travaillé si dur.

Pour conclure, je tiens à souligner le caractère fédérateur – et l'objectif – du plus grand rassemblement annuel du personnel du système des Nations Unies. Il n'y a pratiquement aucune autre occasion où l'on peut rencontrer et échanger non seulement avec des collègues de sa propre agence (siège, bureaux régionaux, bureaux extérieurs et missions), mais aussi avec tous les autres organes des Nations Unies. Au fil du temps, je pense avoir désormais des amis dans la communauté mondiale des échecs des Nations Unies dans presque tous les pays que j'ai envie de visiter. J'espère que cela vous encouragera à participer.

Derrick Deane



Les 51^{ème} jeux se dérouleront à Héraklion, la plus grande ville et capitale administrative de l'île de Crète, et dans ses environs.

ACTIVITÉS SOCIALES DE L'AOMS

Photos du déjeuner de l'AOMS du 4 décembre 2025



Les participants (par ordre alphabétique) étaient : Félie Bayenga Dupont, Sue Block Tyrrell, Patricia Brice, Gian Luca Burci, Janet Clevestine, Neda Damachi, Carolyn Doucelin, Monique Eid, Howard Engers, Helena Mbele-Mbong, Chizuru Nishida, Norman Sartorius, Elsa Vitry.



Copyright : © Association des Anciens de l'OMS – Genève (AOMS-Siège)
Tous droits réservés. Aucune partie de ce magazine ne peut être reproduite ou utilisée de quelque manière
que ce soit sans l'autorisation écrite préalable du propriétaire des droits d'auteur.
Pour demander une autorisation, contactez aoms@who.int.